



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 068 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 21 septembre 2017

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 21 septembre 2017

• (1530)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue tout le monde.

Veillez prendre place, la réunion va commencer.

[Traduction]

S'il vous plaît, veuillez vous asseoir.

Bienvenue au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Conformément à l'article 108, nous entreprenons une étude sur une politique alimentaire pour le Canada.

[Français]

Au cours de la première heure, nous recevons les témoins suivants: Gordon Harrison, président de l'Association canadienne des minoteries de farine de blé; Patrick McGuinness, président par intérim du Conseil canadien des pêches; et Jason McLinton, vice-président de la division de l'alimentation et des affaires réglementaires du Conseil canadien du commerce de détail.

Nous allons commencer par l'Association canadienne des minoteries de farine de blé.

[Traduction]

Monsieur Harrison, vous avez sept minutes.

M. Gordon Harrison (président, Canadian National Millers Association): Merci.

La semaine dernière, devant le comité des transports, j'ai parlé de la livraison juste à temps. Je suis désolé d'être — presque — très en retard.

Merci de nous avoir invités à comparaître devant votre comité.

Jusqu'ici, notre association n'avait pas préparé d'exposé officiel. Mes commentaires d'aujourd'hui visent à fournir un aperçu plus large des éléments d'une politique alimentaire nationale qui sont déjà en place et dont il faudra tenir compte au moment de définir plus clairement une nouvelle politique nationale.

En préparant mes commentaires, j'ai relu la lettre de mandat adressée au ministre MacAulay au début de 2016. Cette lettre exposait entre autres les priorités suivantes: attirer les « investissements » et créer « des emplois de qualité dans le secteur de la transformation des aliments »; stimuler « les découvertes scientifiques et l'innovation dans ce secteur »; et élaborer « une politique alimentaire qui fait la promotion d'un mode de vie sain et de la salubrité des aliments en mettant sur la table des familles du pays un plus grand nombre d'aliments sains de grande qualité produits par les agriculteurs et les éleveurs canadiens ».

L'actuelle consultation relative à une politique alimentaire nationale a permis d'« améliorer l'accès des Canadiens à des

aliments abordables, nutritifs et salubres »; de « rehausser la capacité des Canadiens de choisir des aliments sains et salubres »; d'« utiliser des pratiques durables sur le plan environnemental pour que les Canadiens puissent compter sur un approvisionnement alimentaire à long terme fiable et abondant »; et de « s'assurer que les agriculteurs et les transformateurs alimentaires du Canada peuvent s'adapter à l'évolution des conditions et fournir des aliments salubres et sains aux consommateurs du Canada et du monde entier ». Ces priorités et ces thèmes ne sont pas nécessairement en harmonie; ils peuvent même se contredire ou ne pas être réellement un reflet de ce qui se passe au Canada aujourd'hui.

Je me suis efforcé de saisir en sept ou huit points ce dessein d'envisager plus largement le contexte et la perspective. En réalité, je n'ai pas obtenu de très bons résultats que je pourrais présenter en sept minutes. Je vais pouvoir vous en présenter quelques-uns et je vais préparer un mémoire écrit que je transmettrai au Comité.

Premièrement, j'aimerais parler du thème « mettre sur la table des familles du pays un plus grand nombre d'aliments sains ». À l'heure actuelle, Santé Canada et des conseillers de l'extérieur du gouvernement encouragent les Canadiens à manger moins tout en faisant des choix plus sains et en modifiant leur comportement alimentaire. Ce fait, combiné au vieillissement rapide de la population du Canada et à une faible croissance de la population — qui est d'environ 1,1 % par année —, nous permet de croire que nous allons observer une faible croissance de la demande alimentaire, en contradiction avec certains des objectifs de la politique nationale. Le taux de croissance de la capacité de cultiver et transformer des aliments va en fait dépasser la croissance de la demande à l'échelle nationale.

Les mots « aliments salubres » sont mentionnés trois fois dans les sept points que j'ai exposés jusqu'ici. Les membres de votre comité seront intéressés de savoir que l'organisme appelé Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments — dont la CNMA est membre — demande depuis plus d'une décennie qu'une stratégie nationale de sécurité alimentaire soit élaborée et mise en oeuvre. M. Albert Chambers, son directeur exécutif, a demandé à comparaître devant votre comité, et je vous encourage à l'inviter.

Le point essentiel, c'est qu'une stratégie nationale de sécurité alimentaire fait probablement partie intégrante d'une politique alimentaire nationale. Ceux qui ont lu le document de consultation et y ont vu des références à la sécurité alimentaire ont peut-être été amenés à conclure que nous ne pouvons pas actuellement compter sur un approvisionnement alimentaire sécuritaire et que nous devons investir davantage de ressources pour améliorer la sécurité alimentaire. Je voulais souligner un point essentiel, c'est-à-dire que le secteur alimentaire prône fermement non seulement une stratégie, mais aussi une loi moderne et fondée sur des données scientifiques en matière d'inspection des aliments et de sécurité alimentaire.

Puisque nous sommes en train d'envisager une politique alimentaire nationale, il est urgent de concilier les messages touchant la sécurité alimentaire destinés aux consommateurs canadiens. L'ACIA et l'Agence de la santé publique du Canada affirment, sur leur site Web et dans leurs discours aux consommateurs, que chaque année, au Canada, quatre millions de consommateurs souffriront d'une maladie d'origine alimentaire. C'est-à-dire qu'un résident canadien sur neuf souffrira d'une maladie d'origine alimentaire. En réalité, ce nombre est inférieur à 25 000, selon la surveillance menée depuis plusieurs années. Les maladies d'origine alimentaire sont l'une des causes de décès les moins probables au Canada. En même temps, nous disons aux consommateurs d'ici et d'ailleurs que nous avons un bon dossier en ce qui concerne la salubrité alimentaire et que nous disposons d'un approvisionnement alimentaire fiable qui sera toujours sûr. J'aimerais ajouter que les consommateurs canadiens dépensent chaque année des milliards de dollars pour assurer la salubrité alimentaire, c'est-à-dire que les producteurs et les transformateurs dépensent cette somme lorsqu'ils acheminent leurs produits alimentaires jusqu'aux marchés.

C'est au chapitre de l'éducation des consommateurs au sujet des façons sécuritaires d'entreposer, de manipuler et d'apprêter les aliments que les organismes et autorités de réglementation du Canada devraient investir davantage de ressources. Les agriculteurs, les transformateurs et les détaillants du secteur alimentaire n'exercent aucun contrôle sur ce qui se passe dans la cuisine des gens. Et c'est là qu'il faudrait que les efforts se concentrent.

● (1535)

Nous devons aussi harmoniser les messages touchant la nutrition et la santé qu'envoie le gouvernement fédéral. Je n'ai pas assez de temps pour en parler, mais je prierais les membres du Comité de noter que Santé Canada est en train de modifier sa liste des exigences touchant l'étiquetage des aliments en décrivant certains aliments comme de bons aliments et d'autres, comme de mauvais aliments. Notre secteur a toujours considéré que tous les aliments avaient une valeur nutritive, qu'ils étaient nourrissants et contribuaient à la santé, mais cette opinion est secouée par des propositions comme celles de Santé Canada, qui ne sont fondées ni sur des données probantes, ni sur la science.

En fait, s'il était adopté, le nouveau guide alimentaire inciterait les consommateurs à se priver de pain blanc enrichi, de pains à hamburger ou à hot dog et d'autres produits de boulangerie fabriqués avec de la farine enrichie. L'ajout d'acide folique à la farine enrichie, en application d'un règlement, depuis 1998, a entraîné une réduction des anomalies du tube neuronal, aussi appelées spina bifida et hydrocéphalie, de l'ordre de 50 % par année, au Canada, depuis 2000. C'est notre secteur, avec l'appui de l'Association canadienne de la boulangerie, entre autres, qui a fait en sorte que nous atteignons ce résultat en matière de santé publique. Ce sont de petites choses dont il faut tenir compte.

Enfin, entre autres modifications du règlement proposées, on veut interdire la publicité pour des produits alimentaires s'adressant aux enfants, le terme « enfants » désignant toutes les personnes âgées de moins de 17 ans. Si ces règlements sont mis en oeuvre au Canada, une personne de 16 ans pourra conduire une automobile et faire ses propres choix en matière de santé, mais ne pourra pas être exposée à des publicités visant des aliments.

Ce sont des propositions véritables. On peut les voir sur le site Web de Santé Canada. Mon collègue Paul Hetherington, président de l'Association canadienne de la boulangerie, se ferait un plaisir de comparaître ici, j'en suis certain, pour vous en expliquer les répercussions.

En somme, ce que nous devons comprendre, à mon avis, c'est que le secteur et le gouvernement ont déjà beaucoup travaillé à définir les éléments d'un robuste cadre de réglementation des aliments, des normes en matière de publicité et de la salubrité des aliments de la chaîne d'approvisionnement. Tous les éléments sont réunis; il faut les intégrer aux réflexions qui accompagneront l'élaboration d'une politique.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Harrison.

Nous donnons maintenant la parole à M. McGuinness, pour sept minutes.

M. Patrick McGuinness (président par intérim, Conseil canadien des pêches): Merci beaucoup.

Je crois que c'est la première fois que votre comité invite un représentant du Conseil canadien des pêches, voire de l'industrie des produits de la mer. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

J'ai relevé le commentaire de Gordon, selon lequel, le gouvernement, en fait, encourage les gens à manger moins, alors qu'en fait il essaie au contraire de les encourager à manger plus sainement. J'imagine que c'est la raison pour laquelle vous avez invité aujourd'hui un représentant de l'industrie des produits de la mer.

Quoi qu'il en soit, j'ai pensé vous donner un bref aperçu du Conseil canadien des pêches. Nous ne sommes pas nés d'hier. L'organisme a vu le jour en 1915 et a pris en 1945 le nom de Conseil canadien des pêches. Nous comptons des membres d'un océan à l'autre, de la Colombie-Britannique jusqu'au Nunavut. Nos entreprises sont surtout des entreprises dites à intégration verticale. Cela veut dire qu'elles possèdent toutes leurs propres navires de pêche et installations de transformation, et que la plupart d'entre elles assurent elles-mêmes leur promotion.

Nous sommes également très heureux de compter parmi nos membres ce que nous appelons des coopératives de pêcheurs. Ces coopératives, ce sont tout simplement des pêcheurs qui détiennent un permis de pêche délivré par le ministère des Pêches et Océans, mais qui ont fait un pas de plus et investi dans une installation de transformation ou construit leur propre installation. Nous sommes très heureux qu'ils fassent partie de notre organisation.

J'aimerais aussi aborder la question de la situation des Autochtones. C'est de toute évidence une question d'assez grande importance, de nos jours. Un arrêt important de la Cour suprême, en 1999, a dans les faits défini les droits de pêche des Autochtones. Depuis, le ministère des Pêches et Océans, notre secteur et le Conseil canadien des pêches ont dû s'adapter. Je sais que, aujourd'hui, en Colombie-Britannique, 30 % des permis de pêche délivrés par le ministère des Pêches et Océans le sont à des Autochtones. Le Conseil canadien des pêches, la principale organisation du secteur des produits de la mer au Canada, est heureux de compter parmi ses membres trois Inuits du Nunavut, ainsi que la seule entreprise autochtone du Labrador. C'est une simple illustration.

Quant à notre secteur — j'imagine que vous vous attachez bien davantage à l'agriculture qu'aux produits de la mer, et c'est compréhensible —, nous générons des recettes de 8 milliards de dollars, dont 6 milliards de dollars sont liés à l'exportation. Nous sommes le huitième exportateur de produits de la mer en importance dans le monde. Au Canada, nous sommes le plus grand secteur alimentaire axé sur l'exportation.

Pour en revenir à la politique alimentaire, le Conseil canadien des pêches et tout le secteur des produits de la mer ont réellement à cœur la salubrité des aliments. Je sais qu'il y a trois autres thèmes, mais c'est celui de la salubrité des aliments dont nous sommes le plus à l'aise de parler. Je dois ajouter que nous avons de bonnes références à ce chapitre, car le secteur des produits de la mer a été le premier secteur alimentaire du Canada à adopter le système HACCP en tant qu'exigences en matière de salubrité alimentaire, et cela remonte à 1992. En fait, nous nous sommes efforcés de faire en sorte que ce régime de sécurité alimentaire soit appliqué partout au Canada.

En ce qui concerne la politique alimentaire, je vais reprendre une remarque de Gordon, qui parlait d'un régime de salubrité alimentaire national équivalent au régime HACCP. Je parle d'un régime national, parce que ce n'est pas la même chose qu'un régime fédéral, provincial ou municipal, et qu'il est important de nous doter d'un régime national plutôt que d'un simple régime fédéral. Un régime fédéral, dans le fond, concerne uniquement une entreprise qui transforme des aliments à Toronto et exporte sa production dans une autre province ou à l'étranger. Au Canada, c'est un enjeu particulièrement important. C'est que, tout simplement, dans une ville comme Toronto, Vancouver ou Montréal... il peut y avoir une entreprise de transformation alimentaire assez importante, à Toronto, par exemple, qui vend sa production essentiellement en Ontario, et elle n'a pas à être agréée par le gouvernement fédéral. Elle peut être agréée par le gouvernement provincial ou par la municipalité. C'est une lacune de notre régime de salubrité alimentaire.

• (1540)

C'est aussi une lacune que les autres pays ont remarquée. Heureusement, dans le secteur de la transformation des produits de la pêche, il est obligatoire d'avoir un programme HACCP. Il n'y a pas moyen d'y échapper.

Je crois que nous devons bien réfléchir à nos définitions, et je parle à l'échelle nationale, pas seulement pour l'ACIA. Les négociations seront âpres. Je vous presse d'aller en ce sens.

Une autre chose, en ce qui concerne le système HACCP: il ne faut pas accorder quelque exemption que ce soit. Il n'en est pas question: si le système est imposé à l'échelle du pays, des gens et des entreprises vont venir vous dire que ça leur coûtera cher, toutes sortes de choses comme ça. Nous avons mis notre système HACCP en place en 1992. Et il est indéniable que notre secteur comptait des petites, des moyennes et des grandes entreprises. Mais c'était obligatoire pour tout le monde.

Nous avons travaillé avec de petites entreprises. Assez curieusement, nous avons constaté que c'est probablement pour les petites entreprises que la transition vers ce système a été la plus facile, puisque le tout consiste à cerner les points de contrôle critiques. À quelle étape de la transformation est-ce qu'un problème de santé potentiellement important pourrait se présenter? Dans une petite entreprise, ce point est assez bien cerné. Si vous ne l'avez pas cerné, vous ne devriez pas travailler dans l'industrie alimentaire. Dans le secteur des pêches, par exemple, ce point critique est souvent, tout simplement, le moment où le poisson entre dans l'installation.

Il ne faut donc pas accorder d'exemption; mon prochain point, c'est que, essentiellement, il y a dans le secteur des produits de la mer et le secteur alimentaire des emplois qui n'ont pas beaucoup d'attrait.

• (1545)

Le président: Monsieur McGuinness, pourriez-vous rapidement conclure? Nous n'avons plus de temps.

M. Patrick McGuinness: Je disais tout simplement que la solution ne consiste pas à faire venir des travailleurs temporaires de l'étranger: la solution, c'est l'innovation et l'automatisation. C'est dans cette direction que nous devons aller.

Je voulais dire que, dans l'initiative Cultiver l'avenir, il y a trois excellents programmes: Agri-marketing, Agri-innovation et Agri-compétitivité. Le secteur des produits de la mer peut utiliser le programme Agri-marketing, mais pas les programmes Agri-innovation et Agri-compétitivité, qui auraient pourtant leur importance pour nous. C'est notre avenir. Nous espérons que vous prêterez attention à ce que nous réclamons.

[Français]

Le président: Merci, monsieur McGuinness.

Nous passons maintenant à M. Jason McLinton, qui est vice-président de la division de l'alimentation et des affaires réglementaires au Conseil canadien du commerce de détail.

Monsieur McLinton, vous avez la parole.

M. Jason McLinton (vice-président, division alimentation et affaires réglementaires, Conseil canadien du commerce de détail): Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de discuter avec vous d'une politique alimentaire pour le Canada.

[Traduction]

J'aimerais dire pour commencer que le Conseil canadien du commerce de détail est tout à fait en faveur d'une politique alimentaire générale qui orientera l'élaboration des politiques, programmes et règlements futurs du gouvernement du Canada.

[Français]

Je vais vous présenter rapidement le Conseil canadien du commerce de détail, le CCCD.

Dans le secteur privé, le commerce de détail est le domaine où l'on emploie le plus grand nombre de personnes au Canada. Plus de 2,1 millions de Canadiens travaillent en effet dans notre industrie. En 2016, le secteur a généré des salaires évalués à plus de 73 milliards de dollars. En outre, les ventes y ont atteint 353 milliards de dollars, sans compter les ventes de véhicules et de carburant. Plus des deux tiers des ventes de détail réalisées au Canada sont attribuables aux membres du CCCD.

Le Conseil est un organisme sans but lucratif qui est financé par l'industrie et qui représente de petits, moyens et grands détaillants dans l'ensemble des communautés, d'un bout à l'autre du pays. Reconnu comme étant la voix des détaillants au Québec et au Canada, le CCCD représente plus de 45 000 commerces de tout genre, notamment des grands magasins, des épiceries, des magasins spécialisés, des magasins à rabais, des magasins indépendants et des marchands en ligne.

Précisons que 95 % des détaillants de produits alimentaires sont membres du CCCD. Ils fournissent des services essentiels et sont des employeurs importants au sein des communautés, grandes et petites, partout au pays. Ils possèdent une variété de marques privées reconnues et offrent des produits dans l'ensemble des catégories alimentaires.

[Traduction]

Ce qu'il faut souligner, ici, c'est que nous représentons les détaillants, à titre de vendeurs de toutes sortes de produits alimentaires, mais aussi parce que chacun de nos membres est propriétaire d'une marque privée et a donc des intérêts à défendre en ce qui concerne la transformation alimentaire.

Je suis vice-président de la division alimentation et affaires réglementaires du Conseil canadien du commerce de détail et je suis responsable de son comité sur la salubrité alimentaire et la réglementation. Si je suis ici aujourd'hui, c'est que nos membres ont un point de vue unique à faire connaître, puisqu'ils offrent des aliments de toutes les catégories d'aliments et qu'ils ont des liens et des échanges directs avec les consommateurs canadiens. Les saines habitudes de vie ont une grande importance, pour nos membres, et ils en font la promotion. Ils organisent un certain nombre d'activités. Dans le cadre de leurs programmes de marques, par exemple, ils ont obtenu de bons résultats en modifiant la composition de leurs produits, en convertissant leurs produits et en innovant dans le but de fournir des produits compatibles avec un régime santé. Ils ont également pris des mesures pour fournir aux consommateurs des conseils et un soutien en matière de nutrition à l'aide de diététiciens sur place, de programmes d'évaluation de la valeur nutritive et de suivis sur place pour des problèmes de santé comme le diabète et l'hypertension, qui exigent des régimes spéciaux.

Nos membres offrent également des produits et des informations qui favorisent l'acquisition de compétences alimentaires afin de favoriser une bonne alimentation: il peut s'agir de repas partiellement préparés qui aident les consommateurs à acquérir savoir-faire et assurance dans le domaine culinaire, de cuisines installées sur place et de cours de cuisine, de recettes ou de conseils sur la préparation à la maison de collations et de repas sains. De plus, nos membres sont fiers d'être des partenaires de Santé Canada et d'appuyer d'importants programmes d'éducation des consommateurs exécutés en collaboration, notamment le programme Mangez bien et la campagne d'éducation sur le tableau de la valeur nutritive. Grâce à ces programmes, nous avons réussi à enseigner aux Canadiens l'ABC de la nutrition et la manière d'utiliser le tableau de la valeur nutritive.

En ce qui concerne plus précisément la politique alimentaire du Canada, si l'on veut que notre système alimentaire conserve sa première place dans le monde — en fait, je suis certain que les membres du Comité ont eu connaissance du rapport de 2014 du Conference Board du Canada qui accordait la première place ex aequo à Santé Canada et à l'Irlande quant à la sécurité de leur système de salubrité des aliments —, je dirai que la politique alimentaire doit comprendre les sept éléments suivants.

Premièrement, d'abord et avant tout, cette politique doit reconnaître que le système alimentaire du Canada est effectivement l'un des plus sûrs du monde et qu'il offre aux Canadiens certains des aliments les plus abordables qui soient.

Deuxièmement, elle doit reconnaître que le rôle du gouvernement consiste à élargir encore davantage l'accès à des aliments abordables en visant à améliorer encore la santé et la salubrité alimentaire, essentiels à tous les Canadiens.

Troisièmement, elle doit comprendre des dispositions sur la consultation obligatoire du secteur dans le but de s'assurer que les politiques, programmes et règlements proposés soient non seulement réalisables, mais qu'ils favorisent réellement la croissance du secteur.

Quatrièmement, elle doit tenir compte des exigences de nos principaux partenaires commerciaux et ne permettre d'écarter que dans des circonstances prédéterminées, par exemple des écarts au chapitre de la langue ou du climat, de manière à maximiser les choix des consommateurs et à réduire au minimum les coûts supplémentaires que peut entraîner le manque d'uniformisation de la réglementation.

Cinquièmement, tout comme c'est le cas des règlements interprovinciaux et des règlements fédéraux. Cette politique touche à

des questions relevant des activités de nombreux ministères fédéraux et des administrations provinciales et municipales. Dans bien des cas, il se fait déjà du bon travail dans ces domaines, par exemple en ce qui concerne la nutrition ou le gaspillage des aliments.

Sixièmement, elle doit tenir compte des programmes déjà exécutés par le secteur, par exemple la gestion des déchets alimentaires, pour éviter d'adopter des règlements qui ne feraient que doubler inutilement les efforts. Bien sûr, par définition, les règlements ont une incidence sur le marché, et, si des choses se font déjà de façon volontaire, nous ne voudrions pas limiter l'innovation et la souplesse.

● (1550)

Septièmement, elle doit reconnaître que les aliments importés font partie intégrante du système alimentaire du Canada. Après tout, nous vivons au Canada, un pays où les saisons ont une influence. Si nous voulons jouir en décembre, janvier et février des mêmes produits, nous devons reconnaître le rôle des importations grâce auxquelles nous pouvons en jouir à des prix abordables tout au long de l'année.

Ces sept éléments favoriseront la croissance du secteur. Je vais maintenant répondre avec plaisir à vos questions.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur McLinton.

[Français]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Raj Saini, qui se joint aujourd'hui au Comité, et un bon retour parmi nous à Mme Ruth Ellen Brosseau.

Bienvenue à tous.

[Traduction]

Nous commençons notre série de questions en donnant la parole à M. Luc Berthold, pour six minutes.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins d'être présents pour nous faire part de leurs témoignages.

D'entrée de jeu, je dois mentionner que le gouvernement étudie présentement plusieurs aspects de la nouvelle politique alimentaire. Le ministère est en train de procéder à des consultations, le cabinet politique du ministre a mené les siennes propres et c'est maintenant le tour du Comité d'en faire autant. Nous assistons donc à une surabondance de consultations, et nous ne savons pas si les résultats de chacune d'entre elles vont se croiser et faire que les témoignages entendus au cours des différentes consultations trouveront écho dans la nouvelle politique alimentaire du Canada.

Je suis nouvellement au Comité, mais c'est un sujet qui me préoccupe beaucoup, tout comme celui des changements proposés à la réforme fiscale qui toucheront les petites et moyennes entreprises.

Nous aurons une très courte période de consultation à l'interne et à peu près personne ne sera consulté. Pourtant, ces consultations auront des effets sur chacune de vos industries.

Monsieur McLinton, vous avez parlé de la nourriture abordable. Quelle est la proportion de PME dans votre organisation?

● (1555)

M. Jason McLinton: Je vais répondre à votre question du point de vue du commerce alimentaire.

[Traduction]

Je crois que nous comptons parmi nos membres 10 épiceriers. Ils préfèrent se définir eux-mêmes en tant que membres indépendants plutôt qu'en tant que petite ou moyenne entreprise. Notre définition exacte n'est pas tranchée, mais je dirais que la moitié d'entre eux, peut-être cinq, pourraient répondre à la définition de membres indépendants et que les cinq autres représenteraient des chaînes plus importantes et reconnaissables.

[Français]

M. Luc Berthold: Vous avez reconnu que l'un des enjeux de la politique alimentaire sera de maintenir le coût de la nourriture à un très bas niveau. Chaque augmentation des coûts aura un effet sur les fournisseurs de produits.

[Traduction]

Monsieur Harrison, je peux vous poser la question dans votre langue, si vous le désirez.

[Français]

Mr. Gordon Harrison: La pratique, c'est toujours important.

[Traduction]

Faites donc cela, s'il vous plaît.

M. Luc Berthold: J'aimerais savoir combien de petites entreprises font partie de votre organisation.

M. Gordon Harrison: À l'échelle nationale, notre secteur compte environ 53 minoteries. J'aurais dû préciser que ces entreprises meulent du blé, de l'avoine et de l'orge pour en faire de la farine et d'autres produits, par exemple du gruau d'avoine. Sur ces 53 minoteries, 29 ou 30 font partie de nos membres. Les 23 autres sont des très petites entreprises, dont un certain nombre sont des entreprises familiales. Une partie de ces entreprises sont exclusivement provinciales, comme c'est le cas de certaines minoteries du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta.

Parmi nos membres, il y en a deux que je qualifierais de petites entreprises. Conformément à la définition nationale d'une petite entreprise, elle n'emploie pas plus de 100 personnes, voire moins de 50 personnes. Ce sont de petites installations indépendantes. Nous comptons aussi parmi nos membres de grandes sociétés affiliées à des installations américaines. En fait, nous représentons un secteur nord-américain, et la moitié environ de ces établissements entreraient dans cette catégorie.

M. Patrick McGuinness: À coup sûr, notre organisme compte parmi ses membres les principales entreprises ou sociétés de transformation des produits de la mer du Canada. En même temps, comme je l'ai déjà dit, nous sommes très heureux de compter parmi nos membres des coopératives de pêcheurs. Les membres de notre conseil d'administration sont choisis avec grand soin, et les membres représentent les provinces. Nous avons des membres qui représentent Terre-Neuve-et-Labrador et nous essayons de choisir au moins un membre qui représentera une petite ou moyenne entreprise pour représenter une province au conseil d'administration.

M. Luc Berthold: D'accord, vous comptez comme ça. Si cette question nous intéresse, c'est parce que tous les changements proposés aujourd'hui nous préoccupent beaucoup.

Monsieur Harrison, avant de poursuivre, j'aimerais vous poser une question. Vous dites que le guide alimentaire fera une distinction entre les bons aliments et les mauvais aliments et qu'il ne sera pas fondé sur les données scientifiques. Comment est-ce possible?

M. Gordon Harrison: Je vais communiquer au greffier certains mémoires où c'est expliqué. Ce ne sont pas nos mémoires, ce sont ceux de l'Association canadienne de la boulangerie, pour lesquels nous avons formulé certains commentaires. On trouve dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes des données détaillées sur l'apport alimentaire. Santé Canada n'a pas tenu compte de ces données pourtant récentes dans ses consultations sur la nutrition. Ironiquement, il est tenu compte de cette enquête dans d'autres aspects de Santé Canada qui concernent la sécurité alimentaire.

M. Luc Berthold: Nous devons donc examiner les chiffres et l'enquête que vous présentez.

M. Gordon Harrison: Vous devez examiner avec attention les chiffres du gouvernement du Canada et les intégrer à une politique alimentaire; d'ailleurs, cette enquête est réalisée tous les 10 ans environ.

[Français]

M. Luc Berthold: D'accord. Merci beaucoup.

Monsieur le président, comme il ne me reste pas beaucoup de temps, j'aimerais en profiter pour présenter la motion que j'ai déposée cette semaine et qui se lit comme suit:

Que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne immédiatement une étude sur les changements proposés au régime fiscal afin d'évaluer leurs conséquences sur les petites entreprises agricoles, particulièrement les fermes familiales, et les risques inhérents à ces propositions sur les transferts à la relève; et que le Comité présente ses conclusions à la Chambre avant le vendredi 1^{er} décembre 2017.

• (1600)

[Traduction]

Le président: Vous avez tous une copie de la motion.

[Français]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): Je demande un vote par appel nominal.

Le président: Oui, certainement.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Est-ce que M. Berthold veut défendre sa motion ou veut-il immédiatement mettre la question aux voix, tout simplement?

[Français]

M. Luc Berthold: Si Mme Boucher accepte que je parle de la motion, je le ferai avec plaisir.

Ce ne sera pas très long. Je pense que vous êtes au courant de la situation et que vous avez tous reçu beaucoup de correspondance de la part des citoyens de vos circonscriptions. Les fermiers sont inquiets en raison des changements fiscaux proposés par le ministre des Finances. Ces changements ont beaucoup d'incidences sur l'imposition des gains en capital des membres de la famille, sur l'imposition des dividendes versés aux membres de la famille et sur l'imposition du revenu passif.

Les conséquences de ces modifications sont un plus haut taux d'imposition pour les fermes familiales, des difficultés dans les transferts de famille et un système injuste. En effet, celui-ci va permettre aux gens les plus riches de ne pas être affectés par cette réforme fiscale.

C'est pourquoi, pour bien comprendre les effets de ces changements fiscaux proposés, particulièrement sur les fermes familiales, je crois qu'il serait important d'entreprendre cette étude dans les plus brefs délais.

Le président: Merci.

Y a-t-il d'autres commentaires sur ce qui est proposé?

M. Francis Drouin: Je ne m'oppose pas nécessairement à la motion de M. Berthold, mais normalement, le Comité permanent des finances se penche sur ces questions. Or je suis certain qu'il aura amplement l'occasion de le faire.

De notre côté, nous sommes prêts à demander la mise aux voix.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Monsieur Barlow, vous avez la parole.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je comprends l'intervention de mon collègue, mais j'aimerais faire valoir que l'étude que nous sommes en train de faire sur une politique alimentaire relèverait du comité de la santé plutôt que de celui de l'agriculture. Cela n'a pas empêché notre comité de se charger de l'étude sur une politique alimentaire, laquelle, je le répète, ne relève pas selon moi du comité de l'agriculture, tandis que cette question relève de toute évidence de notre comité. Je crois à tout le moins que cette étude nous permettra peut-être de dissiper certains des malentendus, des informations erronées ou tout simplement la confusion qui règne dans le secteur agricole.

J'ai reçu des centaines, littéralement, d'appels et de courriels de mes électeurs. Personne parmi eux n'est en faveur des changements du régime fiscal, mais ce qui les préoccupe surtout, c'est qu'ils ne comprennent pas exactement quelles seront pour eux les répercussions de ces changements. Les comptables et les avocats fiscalistes me disent exactement la même chose: ils n'ont pas eu le temps, dans les 72 jours qui se sont écoulés, d'examiner tous les scénarios possibles et toutes leurs répercussions possibles sur leurs clients.

Je crois que nous avons le devoir de prendre le temps de dissiper cette confusion et de combler le manque d'information et de tenter de savoir exactement quelles pourraient être les répercussions des changements du régime fiscal sur notre secteur agricole. Comme le gouvernement l'a dit dans sa lettre de mandat, l'agriculture est l'un des principaux piliers de la croissance économique. Si les changements du régime fiscal sont approuvés et qu'ils ont des effets dévastateurs sur une ferme familiale ou sur l'agriculture, je crois que nous devrions le savoir. Je crois que c'est une priorité, purement et simplement, et je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas creuser la question.

Merci.

• (1605)

Le président: Merci, monsieur Barlow.

Monsieur Peschisolido, avez-vous un commentaire à faire?

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Monsieur le président, je crois que M. Barlow a raison. En tant que parlementaires, nous devons nous pencher sur ces modifications fiscales, et c'est ce que nous faisons. Il y a un processus de consultation. Le ministre des Finances formulera des propositions à la lumière des consultations. Des gens ont mentionné les mêmes préoccupations, et c'est normal: c'est un processus de consultation. J'ai organisé un forum de discussion à Richmond, avec la Chambre. J'en organiserai un autre sur des dossiers dont les agriculteurs doivent venir me parler. Nous en avons discuté, et nous verrons.

Je crois aussi, cependant, qu'il y a une division du travail. Comme Francis l'a mentionné, c'est le comité des finances qui se penchera sur cette question. Ici, au sein du comité de l'agriculture, nous nous

penchons sur quelque chose que nous devrions faire: nous réfléchissons à une approche holistique en matière de politique alimentaire.

Je suis d'accord, monsieur Barlow, pour dire que le Parlement doit se pencher sur cette question, mais le Comité devrait se pencher sur la politique alimentaire.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Je crois qu'il est vraiment important de regarder ces mesures. Nous sommes le comité de l'agriculture. Je sais que le comité des finances finira par se pencher sur cette question. Ce qui me préoccupe vraiment, c'est que les consultations ont commencé au beau milieu de l'été.

Je représente une circonscription rurale. Nous avons eu des inondations au printemps. Bon nombre de mes électeurs n'ont pas pu travailler et ensemercer leurs terres comme ils le voulaient. L'année a été très difficile pour certaines personnes qui ont des terres le long du Saint-Laurent. Lorsque le processus de consultation a été annoncé, ils travaillaient sur leurs terres. Et maintenant, ces derniers temps, nous recevons beaucoup d'appels, de lettres et de courriels.

Je crois qu'il est très important pour le comité de l'agriculture, qui est censé défendre les agriculteurs et l'agriculture, ici au Canada, de mieux comprendre les changements proposés. Nous avons l'occasion de démystifier ce dont il s'agit et, peut-être, de calmer certaines des craintes.

L'année dernière, un merveilleux projet de loi a été présenté devant la Chambre des communes. J'en parle souvent, et je n'arrêterai pas d'en parler. C'était le projet de loi de mon collègue, Guy Caron, le projet de loi C-274, sur le transfert des fermes familiales, des petites entreprises. La plupart des membres du Comité l'ont soutenu. Je ne sais pas si M. Saini ou Mme Nassif l'ont soutenu, mais c'était un projet de loi vraiment important. Il aurait facilité le processus de transfert des fermes familiales. Malheureusement, le projet de loi n'a même pas été référé à un comité.

Je crois donc qu'il est encore plus important que nous tous, en tant que membres du comité de l'agriculture, nous nous penchions sur ces changements. Dans ma circonscription, je reçois beaucoup d'appels à ce sujet. Je suis sûre que vous en recevez beaucoup. C'est notre devoir de nous pencher sur cette question.

Ma crainte, c'est que, une fois le dossier entre les mains du comité des finances, on nous oubliera, ici, au comité de l'agriculture. C'est nous, les experts. Nous devons étudier ce dossier. J'espère vraiment que les membres de l'autre côté feront preuve d'ouverture et accepteront qu'on le fasse.

Nous savons que le gouvernement, le ministre des Finances, procède à des consultations. Je crois que nous devrions prolonger la période de consultation. Nous devrions poursuivre la consultation et regarder le dossier de plus près au sein du comité de l'agriculture. Je ne dis pas qu'il faut arrêter notre étude sur la politique alimentaire, mais je crois que nous devons aussi nous attacher à cette question, peut-être une fois notre étude terminée, parce qu'il faut la terminer en novembre.

[Français]

Nous avons 10 rencontres...

Le président: Ce sera le 5 octobre.

[Traduction]

Mme Ruth Ellen Brosseau: De toute façon, j'espère que nous étudierons cette question le plus rapidement possible, pour nous assurer, au sein du comité de l'agriculture, qu'on examine les changements proposés et qu'on réfléchisse à l'impact qu'ils auront sur les fermes familiales.

[Français]

Le président: Merci, madame Brosseau.

Madame Nassif, vous avez la parole.

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma participation à ce comité a été ajoutée à mes fonctions parlementaires. Je suis donc nouvelle à ce comité.

Étant donné que les témoins sont présents, je suggère que nous reportions cette discussion, aussi importante soit-elle, à la fin de la réunion, pour ne pas faire perdre de temps aux témoins qui sont venus nous présenter leurs points de vue sur l'agriculture et l'alimentation.

Le président: Merci, madame Nassif.

Y a-t-il d'autres commentaires?

[Traduction]

Dans la négative, on m'a demandé de procéder à un vote par appel nominal.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

Le président: Merci.

Vos six minutes sont écoulées.

Nous allons passer à Mme Nassif.

• (1610)

[Français]

Mme Eva Nassif: Comme je l'ai dit déjà, je remercie les témoins de leurs présentations.

Ma première question s'adresse à vous, monsieur McLinton. Le gaspillage et la perte d'aliments sont deux problèmes qui affectent particulièrement le Canada. Certains pays ont instauré des règles qui empêchent le gaspillage dans des circonstances précises. Je crois que la France a déjà prohibé le gaspillage dont les supermarchés sont responsables.

Par contre, je trouve troublant qu'il ne soit pas naturel pour les entreprises et les individus d'agir ainsi. Nous savons en effet que la sécurité alimentaire est précaire et que, de notre côté, nous avons des surplus de nourriture. Des entreprises comme Loblaw's et Sobeys, qui ont beaucoup de réserves, affichent certainement un pourcentage assez élevé pour ce qui est de la perte de nourriture.

Les entreprises de cette envergure évitent-elles de donner des réserves en trop parce que, si cette pratique était établie dans l'ensemble du pays, les coûts associés au transport et à la main-d'œuvre seraient trop élevés?

Le cas échéant, comment pouvons-nous remédier à la situation et quelles industries seront le plus affectées dans ce cas, à votre avis?

M. Jason McLinton: Je vous remercie, madame Nassif.

[Traduction]

Pour commencer, je tiens à dire que le gaspillage des aliments est une priorité absolue centrale pour tous les membres du Conseil canadien du commerce de détail. Non seulement c'est la bonne chose à faire du point de vue du consommateur, mais il n'est pas non plus

logique sur le plan financier de perdre des produits, et c'est donc un enjeu critique pour nos membres, et ce, à un certain nombre d'égards.

Chaque membre du Conseil du commerce de détail participe à des programmes de réduction du gaspillage alimentaire, du compostage à la gestion du parc automobile. Par exemple, on s'assure que, lorsqu'une unité de réfrigération arrive avec des produits, elle repart aussi avec, par exemple, des fruits et des légumes devant être compostés ou ce genre de choses. Encore une fois, c'est logique du point de vue environnemental et du point de vue de la gestion des déchets alimentaires, tout comme ce l'est du point de vue financier.

Chaque membre crée des partenariats avec des banques alimentaires afin de réduire au minimum le gaspillage alimentaire. Les membres avec lesquels j'ai parlé ont mentionné que les banques alimentaires ne possèdent pas actuellement l'infrastructure nécessaire pour gérer tous les produits qu'ils sont en mesure de leur donner.

Cela dit, je tiens à soulever deux éléments essentiels, ici. Premièrement, les Canadiens qui se tournent vers les banques alimentaires pour compléter leur alimentation méritent le même niveau de salubrité des aliments que tous les autres Canadiens. Par conséquent, lorsque la date d'expiration d'un aliment est passée et lorsqu'un produit devient dangereux, c'est la responsabilité du détaillant de s'en débarrasser de façon sécuritaire.

Deuxièmement, une bonne partie du gaspillage alimentaire a lieu à la maison. C'est un aspect important de la conversation, sur lequel, selon moi, on ne met pas toujours assez l'accent alors qu'il faudrait le faire. Je pense ici au rôle que doit jouer l'éducation des consommateurs au sujet de la période durant laquelle ils peuvent conserver un produit de viande crue, par exemple. Combien de temps peuvent-ils le conserver une fois qu'il est cuit? De quelle façon faut-il bien le conserver? Le lavage des mains, la réfrigération, toutes ces choses. Je crois que l'éducation des consommateurs est une composante essentielle, ici; c'est là où nos membres continuent d'investir beaucoup de leur énergie, et le jeu en vaut la chandelle.

[Français]

Mme Eva Nassif: Je vous remercie.

Ma deuxième question s'adresse à M. McGuinness.

Mardi dernier, un témoin du Conference Board du Canada nous a dit qu'aucune réglementation du genre de celle qui concerne l'agriculture n'était à l'étude présentement en ce qui avait trait aux pêches.

Dans le cadre des consultations sur la politique alimentaire, comment l'absence de réglementation pour les pêches influence-t-elle l'industrie?

Comment pouvons-nous remédier à cela dans le contexte des consultations sur la politique alimentaire?

• (1615)

[Traduction]

M. Patrick McGuinness: Je trouve votre commentaire incroyable. L'industrie de la pêche au Canada se voit imposer un large éventail de règlements par le ministère des Pêches et des Océans. En ce qui a trait à la composante liée à la salubrité des aliments, nous sommes assujettis aux règlements de Santé Canada et à l'ACIA. Nous possédons le régime de salubrité des aliments qui est probablement le plus avancé, et ce fait est reconnu à l'échelle internationale. C'est un atout pour tout le monde. Je suis donc très surpris que le Conference Board ait formulé un tel commentaire. Je crois qu'il est totalement erroné.

Nous avons fondé une organisation, l'Association internationale des inspecteurs de poisson, l'AIIIP. L'organisation a été fondée par le Conseil canadien des pêches et des organisations américaines. Nous avons organisé une merveilleuse conférence en Islande, il y a deux semaines, à laquelle 450 personnes ont participé. Nous essayons de faire participer des inspecteurs de poisson de pays en développement afin que les percées que nous avons faites sur le plan des connaissances puissent être disséminées dans le monde entier. Au bout du compte, 60 % des fruits de mer exportés dans le monde viennent des pays en développement, alors nous tentons d'assurer la meilleure salubrité des aliments possible. Nous le voyons et nous savons que nous sommes dans un marché international. C'est la raison pour laquelle je suis vraiment surpris de ce commentaire.

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur McGuinness et madame Nassif.

Madame Brosseau, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Merci, monsieur le président.

Je suis vraiment contente de voir que nous abordons le sujet du gaspillage alimentaire.

Selon moi, c'est très important de donner la priorité à l'achat local. Je le fais chaque été et chaque fois que c'est possible. Pendant l'été, il y a plusieurs marchés publics, que je fréquente également. Cette année, cela m'a donné la chance de parler un peu de la politique alimentaire.

Au NPD, nous travaillons depuis plusieurs années à l'élaboration d'une stratégie alimentaire. En 2014, nous avons élaboré et dévoilé notre politique alimentaire, soit notre stratégie et notre vision pour l'agriculture. Nous avons été le seul parti à le faire avant les élections de 2015, et j'en suis vraiment fière. Je suis contente que les libéraux procèdent à des consultations et soient en train de créer leur propre stratégie.

Une chose revient souvent, et c'est le gaspillage alimentaire. Pendant l'été, j'ai eu la chance de participer à une conférence de presse de Moisson Lanaudière. Depuis un bon moment, Moisson Lanaudière fait affaire avec des détaillants de la région. D'ailleurs, IGA et Metro font des dons à Moisson Lanaudière. En Mauricie, Moisson Mauricie/Centre-du-Québec a à peu près le même programme, et je sais qu'il y a un programme similaire à Montréal. C'est important de s'assurer que les personnes les moins nanties et dans le besoin ont accès à de la nourriture saine.

L'année dernière, j'ai déposé un projet de loi qui demandait au gouvernement fédéral d'agir en prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à réduire le gaspillage alimentaire.

Monsieur McLinton, vous avez parlé de l'importance du financement pour combler les manques en infrastructure. On a besoin de camions et de systèmes de réfrigération. Pouvez-vous nous parler davantage de l'importance de formuler une recommandation sur un tel type de programme ou sur le soutien que l'on doit apporter aux banques alimentaires quant à l'approvisionnement et au transport des aliments de chez les détaillants vers les organismes d'aide?

M. Jason McLinton: Je vous remercie, madame Brosseau.

[Traduction]

Eh bien, je peux formuler des commentaires du point de vue de la vente au détail par opposition au point de vue des banques alimentaires. Tous les membres que je représente ont créé des partenariats avec des banques alimentaires, et tous les membres à qui j'ai parlé ont dit que les banques alimentaires n'avaient pas les outils

pour gérer la quantité de produits que nous pouvons leur fournir. Je suis tout à fait d'accord avec l'idée que c'est une conversation qu'il vaut la peine de tenir. On ne limite pas ainsi l'innovation et la souplesse. Puisque c'est quelque chose qui est déjà fait de façon volontaire, je suis assez convaincu que la réglementation n'est pas la solution. Pour ce qui est de l'infrastructure et de ce genre de choses, cependant, je crois que c'est une conversation qui en vaut vraiment la peine.

• (1620)

Mme Ruth Ellen Brosseau: L'une des choses qui étaient incluses dans le projet de loi que j'ai présenté devant la Chambre — et, malheureusement, il n'a pas été renvoyé à un comité et a été rejeté —, c'était le besoin de parler d'éducation. Vous avez raison: une bonne partie des aliments gaspillés le sont à la maison. Nous devons nous assurer que les gens savent comment conserver les aliments et comment les entreposer de façon appropriée, et il faut aussi qu'ils fassent attention de ne pas manger des aliments qui sont trop bizarres et qui peuvent les rendre malades. Je crois que c'est quelque chose qu'on pourrait inclure dans cette stratégie alimentaire: le volet éducatif sur la façon d'entreposer et de conserver les aliments.

M. Jason McLinton: Je suis vraiment d'accord. Nous faisons déjà ce genre de choses avec Santé Canada, qui est un merveilleux partenaire pour nous au moment de produire des documents. Nous parlons des médias sociaux et de toutes ces choses. Nous sommes des partenaires enthousiastes qui veulent en faire plus à cet égard.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Le ministre de l'Agriculture a annoncé la stratégie alimentaire et il en sera responsable, mais la stratégie fera de toute évidence intervenir d'autres ministères, comme celui de la Santé et Affaires autochtones et du Nord. Il faut bien faire les choses dans le cadre du programme Nutrition Nord, parce qu'il y a là beaucoup de personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire, et plus on monte vers le nord, plus il est difficile d'obtenir des aliments frais et abordables.

J'ai une question pour vous tous; quelqu'un a-t-il des exemples de cas où l'harmonisation n'a pas été au rendez-vous dans le cadre de la collaboration entre différents cabinets de ministres? Avez-vous des suggestions sur la façon dont on pourrait bien faire les choses? Beaucoup d'intervenants participeront à l'initiative.

Monsieur Harrison.

M. Gordon Harrison: J'aimerais faire un commentaire à ce sujet.

J'ai parlé d'un défaut d'alignement, et il concerne ce qu'on fait concrètement au chapitre de l'approche active auprès des consommateurs. Il y a peut-être de très bons partenariats avec les membres du Conseil du commerce de détail qui portent sur l'éducation des consommateurs, mais, d'après moi, les consommateurs ne semblent pas devenir mieux informés. Je ne crois pas qu'il y ait de statistiques qui révèlent que nous avons vraiment fait des progrès pour améliorer le nombre de consommateurs pouvant comprendre les étiquettes et savoir de quelle façon manipuler les aliments, les conserver et ainsi de suite. Il y a là une mauvaise harmonisation. Il y a un conflit dans la mesure où nous disons aux consommateurs au Canada et dans les pays importateurs que nous avons un merveilleux système de salubrité des aliments, mais, en même temps, nous disons aux Canadiens qu'un d'entre eux sur neuf risque d'être malade en raison d'un aliment chaque année. Les statistiques ne le confirment pas. Il y a un manque d'harmonisation.

Je ne peux pas parler d'accès. Un problème très important dont vous parlez, c'est de permettre un accès local et régional à un large éventail d'aliments, mais je crois qu'il y a bien trop peu d'efforts et vraiment pas assez de dépenses publiques consacrées à l'éducation des consommateurs en ce qui a trait à la nutrition et à d'autres choses.

Le président: Merci, monsieur Harrison. Malheureusement, le temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Drouin, vous disposez de six minutes.

M. Francis Drouin: Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à tous les témoins d'être là.

Un des enjeux dont nous avons parlé, c'est le gaspillage alimentaire. La question la plus importante consiste à savoir de quelle façon on peut s'assurer que les gens ne gaspillent pas à la maison. Si je peux me permettre un exemple personnel, je prends du lait une fois qu'il est périmé, mais ma tendre moitié refuse de le faire. Cela ne signifie pas que l'aliment est mauvais, c'est simplement qu'elle n'en veut pas. Selon vous, quelle est la solution pour éduquer la population sur le besoin de réduire au minimum le gaspillage alimentaire à la maison?

M. Jason McLinton: Si vous me permettez de répondre, monsieur Drouin, il est évident que le gouvernement a un rôle à jouer, et il y a aussi un rôle pour l'industrie. Encore une fois, du point de vue de la vente au détail, nous interagissons directement avec les consommateurs, alors nous avons aussi un rôle à jouer ici.

Votre exemple est très bon, dans la mesure où il y a une différence entre une date d'expiration et une date « meilleur avant ». Mme Brosseau a parlé des collectivités dans le Nord. Il est particulièrement important, dans les collectivités nordiques, par exemple, où il peut y avoir des produits qui sont tout à fait salubres même si la date « meilleur avant » est passée... C'est littéralement ce que cela veut dire: une certaine date de péremption est peut-être dépassée, mais on peut consommer l'aliment de façon parfaitement sécuritaire. Je ne sais pas si le partenariat public-privé est le bon terme, mais l'industrie a un rôle à jouer, en partenariat avec le gouvernement, afin de communiquer ce message aux Canadiens.

Si vous me le permettez, monsieur Drouin, j'aimerais parler rapidement de quelque chose que Mme Brosseau a dit au sujet des occasions d'harmonisation. Actuellement, je crois qu'il y a cinq propositions relatives à l'étiquetage entre l'ACIA et Santé Canada. Il y a l'étiquetage devant l'emballage, la date « meilleur avant » — nous venons justement d'en parler — et la date d'expiration, le tableau de la valeur nutritive... Chaque fois qu'une étiquette doit être modifiée, on ne veut pas tout simplement y ajouter quelque chose. Il y a une équipe d'experts qui se penche sur la question, des experts de différentes entreprises, du milieu de la commercialisation et du milieu de la salubrité des aliments, et c'est tout l'étiquetage qu'il faut revoir. Imaginez s'il fallait le faire pour chaque produit. Nos membres vendent des centaines de milliers de produits. Une occasion d'harmonisation consistera à s'assurer que toutes ces propositions entrent en vigueur en même temps afin qu'on ait seulement à modifier une fois les produits. Ces coûts ne sont pas absorbés dans le système. Chaque coût engagé par l'industrie finit par être transféré aux consommateurs canadiens. Ce serait une très bonne occasion si on pouvait tout faire d'un coup.

•(1625)

M. Francis Drouin: Avez-vous des statistiques sur le nombre de consommateurs qui regardent vraiment les étiquettes au verso des

produits? Je sais que les gens ne comprennent pas les étiquettes, mais est-ce qu'ils les regardent? Votre industrie a-t-elle des statistiques à ce sujet?

M. Jason McLinton: Je n'ai pas de telles statistiques, non.

M. Francis Drouin: Allez-y, monsieur Harrison.

M. Gordon Harrison: Je suggère que les analystes du Comité effectuent certaines recherches, mais je crois que les renseignements indiqueraient peut-être que pas moins de 75 à 80 % des Canadiens ne lisent pas vraiment les étiquettes très souvent, sauf s'il est indiqué « nouveau » ou « amélioré » ou qu'ils n'ont jamais vu le produit avant. Il y a très peu de gens qui les regardent, d'après ce que j'en sais, mais il existe des données à ce sujet. Je suis désolé de ne pas les avoir à portée de main aujourd'hui.

M. Francis Drouin: Je m'adresse à nouveau au Conseil du commerce de détail.

Je suis désolé, monsieur McGuinness, voudriez-vous ajouter quelque chose avant que je poursuive?

M. Patrick McGuinness: Pas maintenant.

M. Francis Drouin: Vous avez eu en quelque sorte votre plan comptant sept points. L'un des points, c'était que le gouvernement avait un rôle à jouer pour améliorer l'accès aux aliments abordables, et nous pensons au programme Nutrition Nord. Est-ce à quoi vous faisiez référence?

M. Jason McLinton: Oui, exactement. Nos membres prennent la question de l'accessibilité très au sérieux, alors ils participent à un certain nombre de programmes. Il y a des programmes de petit déjeuner, par exemple. Il y a des programmes de distribution de sacs à dos afin que les enfants puissent apporter des aliments à l'école. Vous pouvez communiquer avec la plupart de nos membres pour commander des aliments en ligne. Ils offrent la livraison à domicile. Il y a toutes sortes de programmes offerts pour assurer l'accessibilité. Le point, ici, c'est que le gouvernement, pour reprendre l'exemple du programme Nutrition Nord, a un rôle à jouer. Si ce n'est pas viable d'un point de vue économique d'ouvrir une épicerie, je crois qu'il incombe au gouvernement de créer des conditions permettant que cela le devienne. Si nous voulons une épicerie dans une certaine collectivité, par exemple, qu'on le fasse grâce à des incitatifs fiscaux ou je ne sais quoi d'autre; le gouvernement devrait s'assurer qu'il est intéressant pour une entreprise d'ouvrir ses portes, et, ainsi, des entreprises verront le jour. C'est l'idée, ici: si le gouvernement facilite le processus, si le gouvernement construit ce qu'il faut, les entreprises viendront.

M. Francis Drouin: Un des derniers témoins à qui nous avons parlé durant la dernière réunion du Comité a parlé de sécurité alimentaire et de l'ensemble du corridor de transport. J'utilisais un exemple tout simple: si la 401 ou l'autoroute 40 au Québec, sont fermées pendant 48 heures, les étalages de vos membres vont probablement se vider. Avez-vous pensé à la façon de régler ce problème ou à la façon dont vos membres l'ont fait? Y a-t-il des stratégies en place pour veiller à la sécurité alimentaire au cas où des événements imprévisibles surviennent?

M. Jason McLinton: Absolument, oui. Je ne crois pas nécessairement que les membres utiliseraient le terme précis de « sécurité alimentaire », mais ce n'est pas logique, du point de vue des affaires, de ne pas avoir de produits à vendre aux consommateurs, alors nous avons un certain nombre de marchands et un certain nombre de fournisseurs. Encore une fois, tout dépend de la saison et de ces genres de choses.

On en revient au point que j'ai soulevé sur le rôle crucial des importations. Bien sûr, chaque membre a un modèle d'affaires différent et différents fournisseurs — certains ont plus de fournisseurs locaux, d'autres moins — mais ils ont tous un éventail de fournisseurs afin que, par exemple, si l'autoroute 40 ou la 401 sont fermées, on peut espérer qu'une autre autoroute ou que les routes locales restent ouvertes. Il y a de nombreux fournisseurs. Les membres n'en parlent pas en ces termes, mais ce n'est pas logique du point de vue des affaires, d'avoir des étalages vides.

M. Francis Drouin: Merci.

Le président: Voilà qui, malheureusement, met fin à cette heure. Je tiens à remercier nos invités.

À titre informatif, je veux souligner que la prochaine trousse d'information que nous aurons contiendra les statistiques de 2010 sur le gaspillage alimentaire. Je ne crois pas qu'il y ait de statistiques sur le nombre de personnes qui regardent les étiquettes, mais pour ce qui est du gaspillage alimentaire en tant que tel, ce thème sera abordé dans la prochaine trousse.

• (1630)

[Français]

Je vous remercie, messieurs Harrison, McGuinness et McLinton, d'être venus témoigner aujourd'hui.

[Traduction]

Nous allons prendre une courte pause, puis revenir pour la deuxième heure.

• (1630)

(Pause)

• (1630)

Le président: Je demande aux invités de bien vouloir prendre leur place.

Durant la deuxième heure, nous allons accueillir M. Dave Carey, directeur exécutif de l'Association canadienne du commerce des semences. Bienvenue, monsieur Carey. Nous accueillons aussi Tim Lambert, directeur général, et M. Roger Pelissero, président, des Producteurs d'oeufs du Canada.

Nous allons commencer par l'Association du commerce. Vous avez jusqu'à sept minutes pour présenter une déclaration préliminaire.

• (1635)

M. Dave Carey (directeur exécutif, Association canadienne du commerce des semences): Monsieur le président, honorables membres du Comité, je tiens au nom de l'Association canadienne du commerce des semences, l'ACCS, à remercier le Comité de nous avoir invités à discuter de notre point de vue sur la politique alimentaire du Canada.

Avant de formuler quelques commentaires, j'aimerais vous dire rapidement qui nous sommes et ce que font nos membres, pour que vous puissiez comprendre ce dont nous parlons.

L'ACCS est une association commerciale volontaire, non partisane et sans but lucratif dont le siège social est ici, à Ottawa. Nous comptons plus de 130 entreprises et associations membres qui oeuvrent dans tous les aspects du secteur des semences, depuis la recherche et le développement et l'amélioration des plantes jusqu'à la production et à la transformation, en passant par la commercialisation, la distribution et les ventes, tant au pays qu'à l'échelle internationale.

Nos membres répondent aux besoins de leurs agriculteurs clients en mettant au point des semences produites grâce à diverses

méthodes de production, y compris des méthodes biologiques, conventionnelles et biotechnologiques. Nos membres vont des petites entreprises familiales à de grandes entreprises multinationales. Ils travaillent avec plus de 50 différents types de semences différentes, du maïs au canola en passant par le soya, le blé, l'orge, l'avoine, les cultures fourragères et les graminées et les semences de légumes et de plantes potagères.

L'industrie des semences génère environ six milliards de dollars au sein de l'économie canadienne, chaque année, et emploie plus de 57 000 Canadiens. Elle exporte près d'un demi-milliard de dollars par année de produits dans plus de 70 pays.

Les semences peuvent sembler, à première vue, n'avoir aucun lien avec la politique alimentaire nationale, mais il ne faut pas oublier que les semences sont à l'origine de tout; c'est la première étape dans la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire. Nos membres sont ceux qui mettent au point les variétés utilisées grâce à des programmes de sélection, et c'est eux qui produisent les semences plantées partout au pays. Les semences que nos membres produisent deviennent des cultures qui sont récoltées et transformées et qui, au bout du compte, se retrouvent sur les étagères des épiceries.

Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, neuf aliments sur dix commencent par la plantation des semences. Toute politique alimentaire nationale doit prendre en considération d'où viennent les aliments et adopter une approche holistique qui inclut l'ensemble du processus de la chaîne de valeur. Par conséquent, l'ACCS considère qu'il y a trois composantes clés qui sont cruciales à l'élaboration d'une politique alimentaire efficace et solide.

La première composante, c'est l'éducation. Des agriculteurs canadiens ont fait un travail exceptionnel pour produire des aliments abondants, abordables, sains et nutritifs, à tel point que la plupart des Canadiens sont très éloignés de l'agriculture primaire et ne savent pas exactement de quelle façon la nourriture est produite avant de se retrouver dans leur Loblaw ou leur Métro local. La sécurité alimentaire n'a jamais vraiment été problématique dans la plupart des régions du Canada. Nous avons la chance d'être un exportateur net de marchandises agricoles. Par conséquent, l'ACCS considère une politique alimentaire nationale comme un excellent outil pour éduquer et informer le public canadien sur la chaîne de valeur agricole et pour accroître la compréhension de ce qui est vraiment nécessaire pour nourrir un monde en croissance.

Il faut plus d'éducation à l'échelle du pays pour encourager les Canadiens à apprendre d'où vient leur nourriture et de quelle façon des repas nutritifs et abordables peuvent être préparés. On a aussi l'occasion de réfuter divers mythes sur l'agriculture moderne et promouvoir le fait que l'agriculture n'a jamais été aussi durable du point de vue environnemental.

Ensuite, il faut une approche pangouvernementale. La politique alimentaire ne peut pas être élaborée en vase clos. Il faut l'élaborer en utilisant une approche pangouvernementale qui fait intervenir tous les ministères et organismes pertinents et qui tient aussi compte des autres initiatives gouvernementales en cours.

Le gouvernement fédéral réalise actuellement plusieurs initiatives dont il faut tenir compte au moment de concevoir la politique alimentaire. Par exemple, la Stratégie pour une saine alimentation du Canada, le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada qui a été proposé et la Stratégie nationale sur la santé des végétaux et des animaux de l'ACIA. Il y a beaucoup de parties mobiles qui doivent être complémentaires, faute de quoi les politiques et initiatives seront mal harmonisées ou contradictoires. Nous espérons que les responsables de chacune de ces initiatives discutent régulièrement les uns avec les autres. Il est important de savoir de quelle façon une politique alimentaire s'intégrera à tous les autres travaux en cours.

Il faut aussi se demander de quelle façon nous pouvons concevoir une politique alimentaire dont l'objectif est des aliments abordables sans nous pencher sur la question des fardeaux réglementaires et du mauvais alignement des politiques qui ont une incidence sur les coûts de production. De quelle façon peut-on s'attendre à plus de l'agriculture, et plus particulièrement des agriculteurs, sans éliminer certains des obstacles qui minent la croissance, et encore moins en ajoutant de nouveaux?

Pour terminer, une politique alimentaire doit s'appuyer sur des données scientifiques transparentes et fondées sur le risque et des objectifs clairs, mesurables et reproductibles. Parfois, les décisions scientifiques ne sont pas populaires, mais nous devons être fermes. Le gouvernement a fait de la croissance de l'industrie agroalimentaire canadienne une priorité clé, comme le prouvent le rapport Barton et le budget subséquent qui prévoyait une augmentation des exportations agroalimentaires correspondant à 75 milliards de dollars d'ici 2025.

Une politique alimentaire fondée uniquement sur des aliments abordables ne permettra pas d'atteindre cet objectif. Encore une fois, nous devons nous assurer que les politiques sont harmonisées et complémentaires.

Au moment où vous poursuivrez vos travaux, je vous demande de garder à l'esprit ce dont l'industrie agricole a besoin pour réussir, prospérer, innover et, au bout du compte, produire des aliments sains, sûrs et abordables pour les Canadiens.

L'industrie agricole est préoccupée par l'accès continu aux principaux produits phytosanitaires qu'elle utilise. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire propose actuellement, dans certains cas, d'annuler l'enregistrement des produits lorsqu'il n'y a pas de solution de rechange viable. Les produits phytosanitaires sont cruciaux pour la production alimentaire, et les producteurs auront besoin de ces outils efficaces pour continuer à fournir des aliments de haute qualité dans le cadre d'un système de production durable.

La politique ne peut pas être élaborée uniquement à l'échelon fédéral. Il faut assurer la participation des provinces. Je vous laisse déterminer s'il doit s'agir d'un processus FPT.

• (1640)

Par exemple, l'Ontario applique déjà sa réglementation. Au Québec, on veut mettre en place une réglementation qui aurait pour effet de restreindre considérablement l'accès aux principaux produits phytosanitaires utilisés par les producteurs. L'Alberta a une politique de tolérance zéro pour tout ce qui a trait au fusarium, même s'il s'est propagé à l'ensemble du Canada, et en Alberta également. Ce genre de réglementations qui ne s'appuient pas sur des études scientifiques finissent par créer un ensemble disparate de règles provinciales. Tant que le Canada n'uniformisera pas tout cela, il nous sera impossible de réaliser les objectifs de la politique alimentaire.

En conclusion, l'ACCS approuve le mandat dont a été chargé le ministre, soit : « Élaborer une politique alimentaire qui fait la

promotion d'un mode de vie sain et de la salubrité des aliments en mettant sur la table des familles du pays un plus grand nombre d'aliments sains de grande qualité produits par les agriculteurs et les éleveurs canadiens. » Toutefois, la politique doit être assortie de priorités claires et de mesures simples à appliquer et à surveiller. Elle ne doit pas non plus être accablée de priorités contraires, par exemple vouloir que les agriculteurs produisent davantage avec moins de moyens tout en restreignant leur accès aux outils essentiels à leur productivité. La main gauche ne doit pas ignorer ce que fait la main droite.

Si vous avez des questions pour moi aujourd'hui, j'y répondrai avec plaisir.

Le président: Merci, monsieur Carey.

Les sept prochaines minutes vont aux Producteurs d'oeufs du Canada.

M. Roger Pelissero (président, Producteurs d'oeufs du Canada): Bon après-midi. Merci, monsieur le président. Je tiens à tous vous remercier de nous avoir invités ici aujourd'hui afin que nous puissions participer à votre étude sur la politique alimentaire du Canada.

Je m'appelle Roger Pelissero et je suis un producteur d'œufs de troisième génération de St. Ann's, en Ontario, ainsi que président du conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Tim Lambert, directeur général des Producteurs d'œufs du Canada.

Comme nous le savons tous, la population mondiale devrait augmenter à 9,6 milliards de personnes d'ici 2050, ce qui nécessitera une augmentation de 70 % de la production alimentaire mondiale. Nous croyons que cette augmentation imminente de la population rend la production intérieure d'aliments sains et sûrs encore plus pressante, et l'industrie ovicole du Canada est un bel exemple de réussite. Notre industrie est outillée pour répondre à la demande intérieure en aliments frais et nutritifs, et nous tentons à la fois de faire croître notre secteur et de faire augmenter la demande des consommateurs pour notre modeste produit: l'œuf.

Je suis fier d'être ici aujourd'hui pour représenter plus de 1 000 producteurs d'œufs canadiens et leurs familles. Nos décennies d'expertise comme producteur d'aliments nous portent à croire qu'une politique alimentaire nationale doit être fondée sur les études scientifiques. C'est ainsi que nous pouvons faire le suivi des progrès, en nous appuyant sur des données fiables plutôt que sur notre simple perception.

Les œufs canadiens sont produits dans les 10 provinces du Canada et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils sont, par leur nature, meilleurs quand ils sont produits localement et consommés frais. Ils sont aussi l'une des sources les plus abordables de protéines de qualité supérieure que vous puissiez acheter. Pour mettre les choses en perspective, une douzaine d'œufs coûte moins cher qu'un café latte. De plus, tous les producteurs d'œufs canadiens sont résolus à déployer des efforts constants afin d'améliorer la salubrité alimentaire et le bien-être des animaux. À cette fin, nous avons mis en place des programmes nationaux qui exigent de nos membres qu'ils respectent un ensemble de normes communes. Ces programmes ont aussi pour but de veiller à ce que les Canadiens aient accès à des œufs frais, sains et sans danger et qui sont produits sur des fermes qui respectent les normes les plus élevées.

Pour que notre industrie puisse continuer de prospérer dans les générations à venir, nous espérons que la discussion sur Une politique alimentaire pour le Canada continuera de prioriser l'idée de « Produire une plus grande quantité d'aliments de qualité supérieure », l'un de ses thèmes, et que les producteurs demeureront engagés dans le processus. Le dialogue entourant l'élargissement du secteur agricole au Canada, grâce au soutien des producteurs primaires, est crucial à la vision d'amélioration à long terme du système alimentaire canadien. Dans son effort d'augmenter l'offre d'aliments de qualité supérieure sur les marchés intérieurs et internationaux, le gouvernement devra continuer de soutenir des politiques intérieures, comme la politique de gestion de l'offre, qui permettent le fonctionnement d'un système d'approvisionnement alimentaire sain; il devra aussi appuyer les jeunes qui sont prêts à faire carrière dans l'agriculture. Votre soutien dans ces domaines offre une stabilité aux producteurs qui réinvestissent dans leur exploitation et dans leur industrie.

Un exemple d'investissement est la durabilité environnementale: la transition vers une économie plus verte se fait très rapidement, et les mêmes principes s'appliquent à l'agriculture. Grâce à la stabilité du système de gestion de l'offre, les producteurs d'oeufs ont saisi l'occasion de devenir un chef de file dans la protection de l'environnement, en produisant davantage avec moins. En fait, au cours des 50 dernières années, l'industrie ovocole du Canada a réduit son empreinte environnementale de moitié tout en doublant sa production.

À l'instar du gouvernement qui tente de soutenir les pratiques de conservation du sol, de l'eau et de l'air, les producteurs d'oeufs investissent dans la recherche afin de trouver d'autres façons de rendre la production d'oeufs plus respectueuse de l'environnement. Les producteurs d'oeufs du Canada sont fiers de toujours offrir aux Canadiens les oeufs locaux, frais et de qualité supérieure qu'ils désirent, et nous sommes impatients de travailler avec vous pour élaborer, puis élargir, Une politique alimentaire pour le Canada qui fonctionne réellement.

•(1645)

Le président: Merci, monsieur Pelissero.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième période de questions.

Oh, désolé, monsieur Lambert. La mention du café latte m'a vraiment distrait.

Des voix: Ah, ah!

M. Tim Lambert (directeur général, Producteurs d'oeufs du Canada): Merci.

Permettez-moi de me faire l'écho des remerciements exprimés par Roger. Nous sommes heureux de participer.

Nous savons que l'une des priorités de la politique alimentaire est d'aider les Canadiens à faire des choix alimentaires sains et de leur offrir les aliments les plus sains possible. À cette fin, nous croyons qu'il est crucial de gagner et de garder la confiance du public.

Au cas où vous ne seriez pas au courant, notre industrie, l'industrie ovocole, s'est développée de près de 30 % au cours de la dernière décennie. Cette croissance fulgurante est alimentée directement par une augmentation de la demande des consommateurs pour des aliments bons pour la santé. C'est une bonne nouvelle, puisque les avantages nutritionnels des oeufs sont de mieux en mieux connus, ce qui contribue à la croissance considérable de notre industrie. En outre, comme Roger l'a mentionné, nos priorités en matière de production d'oeufs ne se limitent pas à produire davantage de

produits de qualité supérieure: nous voulons aussi produire de façon durable. Nous croyons que cela est de la plus haute importance.

Dans ses efforts de révision des politiques et des ressources importantes qui aident les Canadiens à décider comment nourrir leur famille, il sera très important — comme M. Carey et Roger l'ont dit — que le gouvernement fonde ses décisions sur des études scientifiques. Des renseignements incomplets ou inexacts ne pourraient que semer la confusion chez les consommateurs, ce qui aurait des conséquences inattendues sur le secteur de l'agriculture.

Nos membres et nos collègues se sont montrés fort préoccupés de la version revue fort attendue du guide alimentaire, qui devrait paraître au début de 2018. Nous croyons qu'il est plus important de mettre l'accent sur les sources de protéines riches en nutriments que sur les sources de protéines à base de végétaux. De fait, il a été prouvé que l'assimilabilité des protéines de source animale est supérieure à celle des protéines provenant de végétaux. Nous ne disons pas qu'il faut favoriser l'une au détriment de l'autre, mais il faut qu'il y ait un équilibre fondé sur des études scientifiques.

Aussi, il serait important que le guide privilégie les aliments qui contiennent un vaste éventail d'éléments nutritifs plutôt que les aliments contenant des nutriments spécifiques comme les gras saturés. Ensuite, il serait plus efficace d'encourager les Canadiens à adopter des habitudes alimentaires saines afin de combler leurs besoins en nutriments importants comme le fer, le zinc, la vitamine D, le calcium et la vitamine B12. Nous espérons que le nouveau guide alimentaire et que la politique alimentaire élargie pour le Canada incluront ces considérations et s'appuieront sur des données scientifiques objectives.

Enfin, nous savons que les producteurs contribuent grandement à l'économie. Ce sont des employeurs importants dans les régions rurales, et les collectivités rurales sont au centre de n'importe quelle stratégie alimentaire nationale robuste. Nous croyons que la population mondiale grandissante a besoin d'un plus grand nombre d'aliments abordables, riches en protéines, nutritifs et sains comme les oeufs. C'est pourquoi nous faisons des efforts pour qu'un plus grand nombre de gens puissent bénéficier de notre travail. Nos producteurs font don de plus de trois millions d'oeufs tous les ans aux banques alimentaires communautaires et aux programmes des petits déjeuners dans les écoles.

Nous envisageons aussi de diffuser nos connaissances à l'étranger par l'intermédiaire de la Fondation internationale des oeufs. Le projet phare de la fondation, mené par des producteurs d'oeufs canadiens, a mis sur pied une exploitation ovocole au Swaziland, en Afrique, et nous fournissons plus de 4 000 oeufs quotidiennement aux orphelins de ce pays. Voilà un exemple parmi d'autres de la façon dont nos producteurs se sont engagés à donner en retour et à aider un grand nombre de gens à bénéficier des protéines de qualité supérieure des oeufs.

En conclusion, les producteurs d'oeufs canadiens sont bien placés pour aider à façonner une politique alimentaire pour le Canada robuste et dynamique. Nous avons hâte de travailler avec vous pour élaborer une stratégie qui fonctionnera pour nos citoyens et qui servira à renforcer la position du Canada comme chef de file mondial dans la production alimentaire.

Merci.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Lambert.

Monsieur Barlow, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

Très rapidement, j'ai révisé la motion présentée par M. Berthold, et j'aimerais présenter la motion révisée la semaine prochaine, s'il vous plaît.

Merci, nous allons la déposer en prévision de la semaine prochaine.

Le président: D'accord.

M. John Barlow: Merci beaucoup aux témoins d'être ici aujourd'hui. J'aimerais aborder deux ou trois des thèmes principaux dont nos témoins nous ont parlé.

Monsieur Carey, je vais commencer par vous. Vous avez parlé de certaines de nos politiques en vigueur et du besoin de veiller à ce que les aliments et les possibilités connexes soient abordables. Ce qui me préoccupe, c'est que la décision de notre gouvernement actuel d'adopter ou d'annuler certaines politiques pourrait entraîner une hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires. J'aimerais avoir votre avis sur le sujet.

Prenons par exemple la taxe sur les émissions carboniques, l'élimination des bons différés émis pour le grain, les modifications fiscales proposées actuellement ainsi que l'interdiction potentielle des pesticides de la classe des néonicotinoïdes. Vos membres sont-ils préoccupés par certains de ces changements ou par la direction prise par le gouvernement, vu les conséquences potentielles sur la durabilité des exploitations agricoles familiales et la capacité de produire des aliments abordables?

•(1650)

M. Dave Carey: Ce n'est pas une question simple, mais je vais faire de mon mieux pour y répondre.

Je crois, dans l'ensemble, que les préoccupations tiennent au fait que vous avez des politiques, comme celles figurant dans le budget, qui ont pour objectif l'augmentation des exportations agricoles et agroalimentaires provenant, disons, du deuxième exportateur net, mais en même temps, vous avez une autre politique qui nuit aux activités commerciales au Canada. Ce n'est pas non plus un problème intergouvernemental; dans l'ensemble, d'après les nombreuses consultations auxquelles nous avons participé, nous avons vu que les différents ministères fonctionnent en vase clos. Agriculture et Agroalimentaire Canada va d'un côté et met en oeuvre d'excellentes choses, tandis que Finances Canada va de l'autre côté et cause peut-être des problèmes par rapport à ce qui est fait. Je crois que c'est quelque chose qui préoccupe nos membres, à coup sûr.

En ce qui a trait à l'accès aux produits phytosanitaires, aux néonicotinoïdes, etc., les gens nourrissent d'énormes préoccupations, parce qu'il y a encore... Laissez-moi vous donner un exemple d'un produit qui n'appartient pas à la classe des néonicotinoïdes, le thirame. C'est le fongicide le plus homologué au monde. Si mes collègues du secteur de l'horticulture étaient avec nous, ils pourraient vous donner plus de détails, mais il s'agit du fongicide homologué le plus présent dans l'air. L'ARLA veut actuellement annuler l'homologation pour l'ensemble des utilisations. Si vous voulez augmenter nos exportations, si vous voulez que nous puissions envoyer nos produits agricoles au Mexique, nous allons devoir utiliser le thirame. Encore une fois, nous allons dans des directions opposées. Sans entrer dans les détails, nous sommes préoccupés du fait qu'il y a des objectifs à atteindre d'un côté, alors que la nouvelle politique vient limiter nos capacités.

Beaucoup de nos membres vont être touchés par les modifications fiscales proposées. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de consulter nos membres jusqu'ici, mais nous connaissons la position des producteurs de grains et de ceux qui ont exprimé très ouvertement leur position, et nous savons que cela soulève sans aucun doute des préoccupations. Ce qu'ils veulent savoir, c'est « Comment est-ce que je suis censé continuer d'innover quand je n'ai pas accès aux produits phytosanitaires? Le coût d'exploitation de mon entreprise ne cesse d'augmenter. » Maintenant, on parle de politique alimentaire et on veut qu'on produise davantage d'aliments abordables, sans pour autant cesser de mettre des bâtons dans les roues des producteurs.

Je le redis, il y a un manque d'harmonisation. On dirait qu'il y a un manque de communication.

M. John Barlow: Vous soulevez des questions comme celle des néonicotinoïdes, qui ont amélioré le rendement dans une telle mesure — de 15 à 20 %, parfois — que, si vous retirez certaines de ces possibilités, cela rend certainement les choses plus coûteuses.

Le commentaire que vous avez formulé et que j'ai trouvé vraiment intéressant, c'est le fait que vous n'aviez pas eu l'occasion de consulter vos membres à l'égard de certains de ces changements fiscaux, et c'est exactement là où nous voulons en venir. Il n'y a tout simplement pas eu assez de temps pour que nos producteurs agricoles aient la possibilité de vraiment disséquer la signification de ces changements, et je pense qu'il est réellement essentiel que...

M. Dave Carey: Les entreprises de semences sont en pleine récolte, elles aussi.

M. John Barlow: Exactement. C'est vraiment frustrant.

Je m'adresse aux Producteurs d'oeufs du Canada: certains de ces changements potentiels posent-ils un problème que la plupart d'entre vous ont observé? J'ai des producteurs d'oeufs dans ma circonscription. Il est certain qu'ils sont préoccupés au sujet de ces changements fiscaux possibles et de l'effet qu'ils auront sur leur stabilité à long terme. Avez-vous eu l'occasion de parler à vos membres de ces questions?

M. Roger Pelissero: C'est un problème. Nous effectuons actuellement une analyse et évaluons les conséquences potentielles pour nos producteurs. Nous allons nous assurer de communiquer avec eux par les bonnes voies. En réalité, nous en sommes au début de la partie, et nous voulons nous assurer d'évaluer tout adéquatement avant de formuler des commentaires.

M. John Barlow: Je sais qu'il est tôt, mais la date limite est le 2 octobre. Nous espérons vraiment que le délai sera prorogé, mais il témoigne de la courte période dont nous disposons.

En ce qui concerne les aliments abordables, l'ACIA étudie actuellement la possibilité d'apporter des changements au chapitre des transports. Lorsque nous ajoutons de la bureaucratie à ces changements, cela rend les choses plus coûteuses. Avez-vous eu l'occasion de fournir une rétroaction et des commentaires sur ces changements potentiels au chapitre des transports à l'ACIA?

M. Tim Lambert: Nous participons très activement à cette initiative particulière, et nous avons beaucoup de préoccupations parce que, en termes simples, la façon dont elle était... Je ne veux pas être critique, mais certains des changements sont difficiles à gérer. Nous participons très activement, tout comme l'ensemble de nos secteurs de la volaille, à l'étude de cette question particulière. Il s'agit d'une préoccupation pour nous.

•(1655)

M. John Barlow: Concernant les préoccupations que nous avons entendues de la part des deux témoins au sujet d'un processus décisionnel fondé sur des données scientifiques et probantes, il me semble que beaucoup de ces changements liés aux transports ne sont pas fondés sur la science, pas même les néonicotinoïdes. S'agit-il d'une préoccupation?

M. Tim Lambert: Oui. Vous voyez la tendance. Nous participons beaucoup à l'échelon international également. Nous avons une association commerciale internationale. Roger et moi participons beaucoup à cette association. Nous voyons les mêmes tendances, où on obtient une certaine quantité de données scientifiques, puis... maintenant, le terme est « sciences sociales ». Il y a beaucoup de rafistolage là où certaines autres pressions sont exercées, lesquelles ne sont pas vraiment appuyées par des données scientifiques.

Le président: Merci, monsieur Lambert.

[Français]

Merci, monsieur Barlow.

Monsieur Breton, vous avez six minutes de temps de parole.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Bonjour, messieurs.

Monsieur le président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue Jean-Claude Poissant. J'aimerais que vous me fassiez signe quand trois minutes se seront écoulées, afin que je puisse laisser du temps à mon collègue.

J'avais posé la question suivante à des témoins lors de notre dernière réunion et c'est maintenant à vous trois que je l'adresse.

Il est clair que la consommation d'aliments sains et salubres contribuent à une meilleure santé et que les bonnes habitudes alimentaires passent par l'éducation des consommateurs.

Afin que les consommateurs acquièrent des connaissances sur les saines habitudes alimentaires, que proposez-vous que nous mettions dans la politique que nous sommes en train d'étudier?

Monsieur Carey, vous pouvez répondre en premier.

[Traduction]

M. Dave Carey: Quand vous parlez d'éducation, manifestement, c'est une question mixte fédérale et provinciale, mais partout, les cours comme ceux sur la nutrition alimentaire, qui étaient encore donnés lorsque je fréquentais l'école secondaire, n'existent plus. Si vous voulez l'intégrer dans l'éducation, vous devez le faire tôt. J'adorerais voir un cours sur l'agriculture moderne à l'école secondaire, afin que les gens qui ont grandi en banlieue, comme moi, puissent réellement l'apprécier.

Cela commence dans la salle de classe. On commence à former des habitudes qui dureront toute une vie chez nos adolescents, alors il s'agirait du premier endroit, le système d'éducation.

Le président: Monsieur Lambert.

M. Tim Lambert: En fait, l'éducation nutritionnelle concernant les œufs est une priorité pour nous depuis longtemps. L'un de nos programmes qui a connu le plus de succès était un programme de sensibilisation des médecins que nous avons lancé il y a pas mal d'années; il ressemblait à ce que font les compagnies pharmaceutiques. Elles envoient un représentant rencontrer des médecins en personne pour leur parler d'un produit. Nous avons élaboré une trousse d'information, et nous avons rencontré plus de 30 000 médecins de famille de partout au Canada sur un certain nombre d'années afin de leur parler directement des mythes au sujet de choses comme le cholestérol et les œufs. Ce programme a connu un succès

phénoménal. Il fait partie de la raison pour laquelle nous avons connu une croissance de 30 %.

Nous travaillons également en partenariat avec Agriculture en classe Canada, alors nous accordons autant de valeur à cette collaboration. Les programmes de déjeuners scolaires auxquels nous participons depuis un certain nombre d'années nous donnent également la possibilité de sensibiliser les enfants et de leur fournir des connaissances relativement aux saines habitudes alimentaires. Je suis totalement d'accord; c'est une énorme priorité, et nous investissons là-dedans depuis de nombreuses années.

[Français]

M. Pierre Breton: Je pense que vous, les producteurs d'œufs, êtes un exemple à suivre pour ce qui est de l'éducation. Nous suivons beaucoup ce que vous faites en matière de publicité et ce que vous produisez au cours d'une année. À mon avis, la population est très sensible à ce que vous accomplissez. Dans le cadre de la politique alimentaire, nous devrions nous en inspirer et utiliser des thèmes, comme vous le faites. Bravo!

Je vais maintenant céder la parole à M. Poissant.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Je remercie les témoins d'être venus nous parler de politique alimentaire.

Avant d'être député, pendant plus de 40 ans j'ai été producteur agricole, producteur de lait et de céréales. J'ai produit notamment de l'orge de semence et du soya IP. Or nous savons à quel point le rendement a évolué au fil des ans, du moins au cours des 30 dernières années. Oui, nous voulons protéger les abeilles et nous savons que l'usage des pesticides de la classe des néonicotinoïdes est lié à une partie de leur mortalité, mais notre gouvernement investit beaucoup dans la recherche.

Monsieur Carey, j'aimerais que vous nous parliez de l'importance de la recherche dans le domaine des semences.

•(1700)

[Traduction]

M. Dave Carey: C'est absolument crucial. Essentiellement, là où il y a de l'innovation dans l'agriculture — du moins, du côté des plantes —, elle tient à une minuscule semence. La façon dont je me plais à la décrire, c'est que la semence est essentiellement la micropuce qui fait fonctionner votre ordinateur. C'est le processeur Intel. Quand on le met en perspective, un sac de semences de canola déposé sur cette table équivaut à plus d'un acre de production. Cela vous donne une idée du fait que les innovations vont vraiment loin.

Au Canada seulement, nos membres effectuent l'équivalent d'environ 100 millions de dollars par année de recherche dans le secteur privé. Le Canada va bientôt être conforme à ce qu'on appelle la Convention de l'UPOV de 1991 et avec la loi sur les droits de sélectionneurs qui est entrée en vigueur en 2015, alors je pense que nous allons voir cela augmenter de façon exponentielle d'ici... je n'en ai aucune idée. Nous allons effectuer notre sondage cet automne.

Nous procédons à la recherche de notre côté. Ce qui devient problématique, c'est qu'il est très facile de lancer: « Nous devons utiliser des données scientifiques », mais il est très important pour nous de continuer, selon la tradition canadienne et américaine, à utiliser des données scientifiques fondées sur les risques, pas sur les dangers. Les données scientifiques fondées sur les risques donnent lieu à une discussion bien plus complète. Les données scientifiques fondées sur les dangers cernent les dangers: « Y a-t-il un danger? Nous devrions arrêter. » Selon la science fondée sur les risques, « Il y a un danger. Comment pouvons-nous l'atténuer? Par quels moyens pourrions-nous interagir avec ce danger? »

Ce que nous avons observé, c'est un petit glissement vers une approche de précaution fondée sur les dangers. Nous devons poursuivre la recherche, mais il existe de bonnes et de mauvaises données scientifiques. Je pense que nous voyons beaucoup de fausses vérités. Des documentaires comme *Food Evolution — L'évolution alimentaire* — sont produits dans le but de lutter contre ces mensonges. Nous effectuons la recherche, mais nos gouvernements sont ceux qui nous réglementent, alors nous avons vraiment besoin de nous assurer que, dans le cadre du processus décisionnel fondé sur les risques, ce sont les données scientifiques qui sont utilisées.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: La gestion de l'offre a fait ses preuves ici, au pays. J'aimerais que vous nous disiez ce qu'elle représente pour notre relève, à votre avis. Celle-ci est peut-être un peu plus nombreuse lorsque la gestion de l'offre est présente.

[Traduction]

M. Roger Pelissero: Je peux aborder cette question directement. En fait, tout récemment, j'ai effectué une entrevue avec mon fils pour *The Globe and Mail*. Il s'est engagé à revenir à la ferme à temps plein grâce à la sécurité qu'a apportée la gestion de l'offre. Il sait qu'il pourra subvenir aux besoins de son épouse et, même s'ils n'attendent pas d'enfant, dans l'avenir, de leur famille également. J'ai constaté ces avantages toute ma vie.

Mon père travaillait dans le milieu des oeufs dans les années 1950, avant la gestion de l'offre. Quand cette pratique est arrivée, elle a changé de façon marquée la façon dont nous pouvions assumer nos coûts en tout temps et obtenir un rendement équitable, afin de produire pour les consommateurs un produit qui était sûr et de grande qualité.

De nombreux membres de la prochaine génération retournent à la ferme. De fait, au Canada, environ 30 % de nos producteurs d'oeufs sont âgés de moins de 45 ans.

Le président: Merci, monsieur Pelissero.

[Français]

Madame Brosseau, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

Mme Ruth Ellen Brosseau: Merci, monsieur le président.

Parlant d'exploitations familiales et de leur transfert, un projet de loi important a été présenté à la Chambre, mais ne s'est même pas rendu à l'étape du comité parce qu'il est maintenant plus avantageux de vendre son exploitation ou sa petite entreprise à quelqu'un que l'on ne connaît pas que de la transférer à son fils ou à sa fille. Ce projet de loi bénéficie d'un vaste appui partout au Canada, et il est malheureux que le ministre des Finances ait lui-même propagé de la désinformation et que le projet de loi ne se soit même pas rendu au comité. Je dirais que la plupart des députés de l'autre côté ont voté en faveur du projet de loi, mais nous n'avons pas donné d'outils ou d'aide supplémentaire aux agriculteurs souhaitant transférer leur exploitation, ni aux propriétaires de petites entreprises ou même aux personnes qui ont une entreprise de pêche. Il est triste que nous n'ayons pas pu obtenir ce projet de loi parce que, selon moi, il aurait été très utile.

Sur le sujet de la stratégie alimentaire nationale, j'ai consulté mes électeurs tout au long de l'été. Vous pouvez continuer à discuter de tout, et je sais que le gouvernement a limité la discussion à quatre sujets. La confiance du public a été soulevée quand nous procédions au sein du Comité à une étude sur le prochain cadre agricole. En quoi

pensez-vous que cette stratégie alimentaire pourrait être utile pour ce qui est d'accroître la confiance du public?

M. Roger Pelissero: Aux Producteurs d'oeufs du Canada, la confiance du public fait partie de nos principales priorités. La confiance de nos clients quant au fait que nous produisons pour eux un aliment sûr est une grande priorité. De fait, nous avons organisé de nombreuses visites de notre exploitation agricole, avons ouvert grand nos portes pour montrer aux consommateurs d'aujourd'hui comment nous produisons les aliments. Ils sont tout simplement étonnés, lorsqu'ils franchissent la porte, de la mesure dans laquelle nous nous occupons bien de nos poules, de l'état du poulailler, de la propreté. Nous produisons un aliment, et ce n'est pas du tout à cela qu'ils s'attendent. Ils vont sur Internet; ils cliquent sur « Images », et ils voient une description de la façon dont nous produisons les aliments. Voilà pourquoi il est très important pour nous de raconter notre histoire à une personne à la fois. Nous voulons renforcer et maintenir cette confiance du public, car il s'agit de notre principale priorité.

• (1705)

Mme Ruth Ellen Brosseau: Monsieur Lambert.

M. Tim Lambert: Dans le même ordre d'idées, nous commanditons et appuyons un réseau de chaires de recherche dans les universités canadiennes. Par exemple, nous commanditons une chaire de recherche en production durable à l'Université de la Colombie-Britannique. Nous avons également mis sur pied une table ronde nationale pour la production d'oeufs durable. Nous réalisons un projet d'évaluation de l'impact environnemental de nos systèmes de production avec le Fonds mondial pour la nature. Nous avons effectué notre propre étude sur 50 ans, et nous avons réduit notre impact environnemental de moitié au cours des 50 dernières années, tout en produisant deux fois plus d'aliments. Nous avons également contribué à la fondation d'une table ronde mondiale pour la production d'oeufs durable. Pour répéter les propos de Roger, il s'agit d'une énorme priorité pour nous.

M. Dave Carey: De mon point de vue, je pense qu'il s'agit d'une occasion pour le gouvernement de se montrer en faveur de la science, de l'innovation et de l'accessibilité des aliments sur les étagères des épicereries. Il est facile de parler d'innovation dans l'industrie des téléphones cellulaires ou de l'automobile, mais il est encore tabou d'en parler lorsqu'il s'agit d'alimentation. Les aliments font partie de nos mœurs sociales — je comprends cela —, mais il s'agit d'une occasion pour le gouvernement canadien d'affirmer que le produit de l'agriculteur en salopette d'il y a 75 ans était moins durable que ce dont nous disposons aujourd'hui. Nous avons tellement plus d'information... des mégadonnées et des analyses.

Les choses ont changé de manière à permettre au gouvernement de se montrer en faveur de l'innovation, en faveur de la science dans l'industrie agricole, plutôt que seulement dans l'industrie de la haute technologie. Nous avons affaire aux mêmes choses. Dans les épicereries, on voit des mentions « Sans OGM », alors qu'il n'y a aucun équivalent pour les OGM. Alors, on voit du blé sans OGM, alors qu'il n'y a aucun blé transgénique dans le monde. Cela correspond à une tactique alarmiste. Si je ne vois pas de mention « Sans OGM » sur cette orge, y a-t-il des OGM? Eh bien, il n'existe encore aucune orge transgénique. Il s'agit donc d'une occasion pour le gouvernement de se montrer en faveur de notre propre système de réglementation, qui est fondé sur la science.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Nous entendons aussi beaucoup parler de l'importance de l'éducation.

[Français]

Chaque année, le 10 septembre, se tiennent les Portes ouvertes sur les fermes du Québec, de l'UPA. J'ai eu l'honneur d'y participer pour la sixième fois cette année. J'adore cela. C'est ma journée préférée. Comme ma circonscription est en milieu rural, je dois faire des choix déchirants. En effet, une dizaine de fermes ouvrent leurs portes et je dois choisir où je vais me rendre ce jour-là. À cette occasion, les consommateurs provenant des villes peuvent se familiariser avec la réalité des fermes. Cela permet aussi aux jeunes de constater qu'ils peuvent se faire une vie et une carrière en étant producteur. C'est vraiment très intéressant.

[Traduction]

Une chose qui caractérise cette stratégie alimentaire, c'est qu'elle peut être importante. Elle va toucher d'autres ministères, d'autres services... Santé Canada, Affaires du Nord du Canada. Pouvez-vous nous parler de l'importance de la coordination entre les entités du gouvernement? Avez-vous des exemples d'harmonisation ou de décalage entre divers ministères à l'échelon fédéral?

M. Tim Lambert: Je ne sais pas si je peux donner des exemples précis de décalage, mais je soulignerais que l'harmonisation est cruciale. Il importe que les agriculteurs puissent se faire entendre. Au bout du compte, nous produisons les aliments, et nous devons nous assurer qu'il y a une harmonisation. Voilà pourquoi nous n'arrêtons pas de revenir aux principes fondés sur des données probantes et scientifiques. Il faut que ce soit exact, et il faut que ce soit juste.

Mme Ruth Ellen Brosseau: En outre, au sein du Comité, nous avons tenu des consultations et effectué une étude sur Cultivons l'avenir 3 — ou le prochain cadre provincial-fédéral —, qui portaient surtout sur l'importance d'améliorer certains des programmes de gestion des risques de l'entreprise et de les rendre plus utiles pour certains agriculteurs. Pourriez-vous peut-être aborder l'importance du programme de gestion des risques de l'entreprise.

[Français]

Le président: Madame Brosseau, votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Peschisolido, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Joe Peschisolido: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec Raj, alors, après trois minutes, interrompez-moi.

Chers invités, je vous remercie de votre présence.

Laissez-moi commencer par dire que j'adore les œufs. Quand je sors, je commande des omelettes. J'essaie de manger deux ou trois œufs par jour. Je me les procure auprès d'un de mes amis, Steve Easterbrook, qui possède Rabbit River Farms. Je lui ai demandé une fois: « Pourquoi Rabbit River — la rivière aux lapins —? » Il m'a répondu: « Easterbrook: Rabbit River », car son nom comporte le mot anglais *Easter*, qui signifie Pâques et brook, qui désigne un cours d'eau.

Des voix: Ah, ah!

M. Joe Peschisolido: Je donne aussi 5 \$ à David Graham. Il a des poules, et il est député du Québec.

Monsieur Pelissero, je mentionne cela parce que j'aime l'argument que vous avez formulé, selon lequel vous prenez soin de vos poules. Les producteurs ne font pas d'œufs, ce sont les poules qui les pondent. J'ai visité certains des poulaillers de la vallée. Je ne dirai pas où je suis allé, mais ces visites m'ont dérangé. Cela m'a dérangé de voir de six à huit poules au-dessus d'à peu près rien et d'observer

cette approche de type confinement. J'ai été vraiment blessé de voir cela.

Messieurs Pelissero et Lambert, j'ai été heureux que vous souligniez l'importance de toute l'approche à l'égard du bien-être des animaux. Pouvez-vous nous parler un peu de l'orientation que prennent les codes de pratique et formuler des commentaires à ce sujet?

• (1710)

M. Roger Pelissero: Certainement. On a récemment achevé, en avril dernier, le Code de pratiques. Nous avons de nouvelles lignes directrices que tous les producteurs d'œufs du pays ont acceptées. À l'avenir, des échéanciers dans le code indiquent les délais dont les producteurs auront besoin pour respecter certaines exigences. Nous avons un très grand nombre de types de logement différents au Canada, parce que nous fournissons plusieurs types d'œufs différents. Les consommateurs veulent du choix, et donc, en tant que producteurs d'œufs, nous leur en offrons.

Nous sommes heureux que le code soit achevé. Nous sommes fiers de produire des œufs en respectant les lignes directrices du code, parce que notre principale priorité est de prendre soin de nos poules.

M. Joe Peschisolido: Tout à fait.

Monsieur Carey, vous avez parlé de l'importance de l'éducation. Dans la circonscription de Steveston—Richmond-Est se trouve l'Université polytechnique Kwantlen. Cet établissement a un joli programme pour les semences. Pouvez-vous parler un peu plus de la façon dont notre politique alimentaire nationale pourra fonctionner avec nos établissements d'enseignement postsecondaire lorsqu'elle sera mise en œuvre?

M. Dave Carey: Je pense que l'essentiel est non pas de réinventer la roue, mais de pénétrer dans des organisations comme Agriculture en classe, que nous soutenons également. Leur infrastructure est déjà construite. Je suggérerais que, lorsque cette politique sera élaborée et qu'un budget pour des activités de sensibilisation et d'éducation y sera affecté, vous formiez des associations avec des groupes de producteurs qui ont la capacité d'atteindre ces publics. Plutôt que d'essayer de créer une approche de sensibilisation conçue pour le gouvernement, je recommande l'utilisation de groupes, comme le programme des 4-H et Agriculture en classe. Ils le font déjà activement et ils pourraient transmettre votre message.

Le président: Monsieur Saini.

M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais revenir sur un point que M. Lambert a soulevé par rapport au fait de renseigner les médecins au sujet de la qualité des œufs. Je suis pharmacien de profession. Au début de ma pratique, les œufs étaient mauvais. Nous avons l'habitude de recommander le blanc des œufs, et non pas le jaune. Puis, le jaune d'œuf n'était plus si mauvais. Maintenant, les œufs sont bons, mais en quantité limitée. On peut voir l'argumentation circulaire qui se produit. Les gens ne se rendent pas compte de ce qui se trouve à l'intérieur du jaune d'œuf: des antioxydants; des vitamines, de la zéaxanthine; de la lutéine, qui est excellente pour les yeux; et de la choline, qui est excellente pour le cerveau.

Là où je veux en venir, dans un premier temps, c'est que je crois que le volet éducatif est très important et qu'on ne devrait pas miser seulement sur les médecins. On devrait miser davantage sur les pharmaciens, les infirmiers et les diététistes, parce qu'ils passent en réalité plus de temps avec les patients.

Mais il y a autre chose. Vous n'en avez pas parlé, et j'aimerais porter cela à votre attention. Lorsque j'étais pharmacien, une des choses que j'utilisais pour traiter l'arthrite et l'inflammation articulaire était la membrane de coquille d'oeuf. On peut en retirer beaucoup d'avantages possibles pour la santé. Je sais que les oeufs ont eu mauvaise presse en raison du cholestérol, mais même cette conception a été atténuée. Le cholestérol est du gras saturé, et le corps ne produit pas plus de cholestérol.

Je pense que ce pourrait être une bonne chose pour les affaires, sur le plan commercial mais aussi pour les soins de santé, si le message pouvait être présenté d'une façon qui reflète les avantages possibles des oeufs et qui dissipe également certains des mythes existants.

M. Tim Lambert: Ce sont tous de bons points.

Faute de temps, je ne me suis pas étendu sur le volet d'éducation des médecins, mais nous faisons aussi beaucoup de sensibilisation auprès des infirmiers et des diététistes, mais probablement moins auprès des pharmaciens. Je dirais que ce serait une lacune à examiner. De plus, on mène beaucoup de recherches pour trouver des usages de rechange aux oeufs. Le Dr Wu, de l'Université de l'Alberta, fait du travail vraiment intéressant concernant des usages de rechange pour des choses comme des membranes de coquille d'oeuf, et même sur la façon dont elles peuvent être utilisées dans le domaine médical comme pansements et pour toutes sortes d'applications fascinantes.

Le président: Allez-y, monsieur Saini.

M. Raj Saini: Non, c'est correct, merci.

[Français]

Le président: Monsieur Drouin, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin: Merci à tous les témoins.

Monsieur Lambert, monsieur Pelissero, je vais revenir à vous, mais j'aimerais juste poser rapidement une question à M. Carey.

Vous avez dit que des administrations différentes faisaient des choses différentes et que cela avait une incidence sur l'industrie dans son ensemble. Je ne sais pas si cela existe, mais y a-t-il des entités provinciales ou interprovinciales qui s'occupent de ce genre de questions, de façon à ce que vous ne vous retrouviez pas avec une courtoisie de règlements avec lesquels devra composer votre organisation?

• (1715)

M. Dave Carey: Pas du côté du gouvernement, du moins à ma connaissance, mais assurément du côté de la recherche; par exemple, tous les apiculteurs provinciaux vont se rassembler et former un groupe d'apiculteurs. Mais souvent, nous découvrons que, lorsque deux gouvernements traitent ensemble au palier provincial, cela ne se fait pas aux échelons de la direction, mais plutôt aux échelons opérationnels; donc quand bien même ces personnes communiquent des renseignements, ce ne sont pas celles qui prennent les décisions.

Au fédéral, nous voyons que ce serait très bien si, durant les réunions FPT, ces choses étaient vraiment mises à contribution. Par exemple, vous connaissez assurément les différentes règles concernant votre mode de fonctionnement au Québec et en Ontario, plus que n'importe où ailleurs, et cela n'est vraiment pas logique si on tient compte du fait que la plus grande partie de la production agricole se fait dans l'Ouest.

Ce serait une bonne initiative, du moins à l'échelon de la direction, parce que l'harmonisation se fait assurément aux échelons opérationnels de base, mais ce ne sont pas eux qui peuvent changer les

règlements ou faire adopter la législation. Ce sont eux qui travaillent avec l'industrie et qui font du travail d'approche.

M. Francis Drouin: En réalité, c'est quelque chose que nous avons tenté de faire adopter, et lorsque nous parlons d'harmoniser les règlements, nous tentons de faire adopter cela par l'intermédiaire de l'ALENA. Je sais que l'autre partie n'est pas en faveur de l'environnement, mais l'environnement a des conséquences pour notre industrie ici. Nous croyons qu'il importe que vous en teniez compte, parce que des représentants de l'industrie nous ont dit à maintes reprises que nous n'harmonisons pas nos règlements avec ceux des États-Unis ou du Mexique, et cela crée des problèmes pour beaucoup de vos membres. À mon avis, c'est quelque chose qui explique réellement pourquoi nous tentons de faire adopter cela par l'intermédiaire de l'ALENA; mais peu importe, j'y reviendrai plus tard.

Tim, juste en ce qui concerne la production d'oeufs, j'aimerais parler de ce dont Raj a parlé brièvement. Il y a beaucoup d'avantages pour la santé, mais malheureusement, certaines personnes qui se disent des scientifiques ou appelleraient cela de la science — bon, je vais juste les nommer: Mercy for Animals — vont dire que le fait de manger des oeufs est aussi mauvais que de fumer cinq cigarettes par jour. Malheureusement, vous devez réfuter cette affirmation. Comment pouvez-vous le faire en tant qu'industrie? Comment, au cours des cinq prochaines années, allez-vous examiner cela, parce que nous savons évidemment qu'il y a beaucoup plus de Canadiens en milieu urbain qui n'ont pas de liens avec l'agriculture et qui pourraient utiliser les renseignements de ces prétendus scientifiques ou obtenir leur information en ligne? Comment pouvez-vous réfuter cette information? Quelle sorte de stratégie mettez-vous en oeuvre? Comment devrions-nous, en tant que gouvernement, mettre cela en oeuvre dans la politique alimentaire nationale?

M. Tim Lambert: Ce sont de bonnes questions. Je vais commencer, puis Roger pourra aussi formuler des commentaires.

Comme je l'ai mentionné, nous investissons beaucoup dans la recherche. Un des groupes auquel nous participons très activement est une organisation établie aux États-Unis. Elle s'appelle l'Egg Nutrition Center; nous en sommes des partenaires. C'est une équipe d'experts. C'est un vrai médecin, le Dr Spence, du Sud-Ouest de l'Ontario, qui a affirmé cette chose insensée. La meilleure façon de réfuter cette affirmation, c'est par des affirmations objectives formulées par des tiers et fondées sur des faits. Oui, ce pourrait aussi être un médecin, mais on entend beaucoup d'autres voix qui vont se prononcer contre cela. Donc, lorsque des choses aussi insensées que celle-là se produisent, nous mettons à profit un groupe d'experts tiers qui peuvent s'exprimer.

L'autre chose que nous faisons, c'est de la sensibilisation auprès de consommateurs canadiens par l'entremise de personnes comme Roger, directement par l'intermédiaire des producteurs. Nous sommes fatigués et frustrés — et je donne un exemple parmi d'autres — d'entendre la désinformation au sujet de la production alimentaire et de la production d'oeufs. La sensibilisation n'était pas destinée à augmenter les ventes d'oeufs; elle a été conçue pour que des gens comme Roger puissent parler du bien-être des animaux, de la sécurité alimentaire, de ce qu'il fait sur ses fermes. C'est intéressant de constater que, lorsque nous avons commencé à mettre le visage des producteurs sur le produit, cela a vraiment trouvé un écho auprès des consommateurs. Les producteurs jouissent d'une grande confiance, comme vous le savez, et voilà que cela a non seulement amélioré la confiance du public, mais a aussi permis de vendre beaucoup plus d'oeufs.

La bonne science, des experts tiers et le visage et la voix de nos producteurs sont probablement une combinaison à trois piliers qui permet de réfuter la désinformation et les mauvais renseignements.

M. Dave Carey: Très rapidement, j'aimerais ajouter que je pense que vous commencez à voir une résistance sur les médias sociaux de la part de personnes qui sont reconnues comme des experts et qui résistent à la mauvaise science. Tout cela s'est passé de façon très organique.

Si nos membres et nous — en tant qu'association — essayions de le faire, nous ne serions pas aussi efficaces. Maintenant, vous avez des gars comme Bill Nye, le scientifique, et Neil DeGrasse Tyson, qui attaquent la mauvaise science sur Twitter, et je pense que cela a beaucoup servi à repousser une partie de...

Pendant un certain temps, il y a eu Teh Food Bae — qui est très largement discrédité maintenant — mais qui a vraiment changé les habitudes d'achat des gens. Maintenant, lorsque des scientifiques reconnus à l'échelle internationale, qui sont devenus des célébrités à part entière, prennent fait et cause pour mettre fin à la mauvaise science qui... Certaines des plus grandes multinationales permettent à leurs employés d'interagir en ligne et leur disent de tenir ces conversations.

J'espère que nous verrons déferler une vague de gens qui veulent maintenant savoir que les renseignements qu'ils obtiennent sont exacts sans simplement accepter ce qu'ils entendent, parce qu'il s'agit de prétendus experts.

• (1720)

M. Francis Drouin: Très rapidement, vous avez parlé du blé sans OGM, ce qui me fait rire, parce que je vois encore quelques compagnies qui en font la promotion. Pensez-vous que le gouvernement devrait jouer ou non un rôle à ce sujet ou plutôt qu'il doit laisser le marché de l'industrie dans l'état où il veut être?

M. Dave Carey: Si vous parlez de la question de l'étiquetage, c'est un terrain glissant pour ce qui est de savoir jusqu'où vous pouvez vous rendre. Je pense que cela concerne l'éducation. De façon générale, je ne crois pas que vous seriez en mesure d'étiqueter quelque chose qui...

[Français]

Le président: Merci, monsieur Drouin.

Madame Boucher, c'est votre tour et vous disposez de six minutes.

Mme Sylvie Boucher: Monsieur le président, si vous me le permettez, je vais lire la motion suivante, que je vais déposer la semaine prochaine.

Que le Comité invite le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le ministre des Finances pour informer le Comité sur les consultations du gouvernement intitulée « Planification fiscale au moyen de sociétés privées » et comment cela affectera les fermes familiales ainsi que les marchés de l'agriculture canadienne et l'économie agroalimentaire.

Je remercie les témoins de leur présence.

Vos propos sont très intéressants. Je viens moi-même d'un milieu rural, dans une grande circonscription de la région de Québec, Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix.

Comme mes confrères vous l'ont dit tantôt, plusieurs agriculteurs se posaient des questions cet été au sujet du nouveau Guide alimentaire canadien et de la nouvelle taxe libérale qui touchera les agriculteurs. De plus en plus d'agriculteurs sont inquiets. Je ne sais pas si on vous en a aussi parlé, mais de notre côté, nous recevons des centaines de lettres chaque semaine à ce sujet. Comme mes confrères en ont beaucoup parlé, je vais vous poser une autre question.

Le Canada dispose actuellement d'un cadre stratégique pour l'agriculture qui soutient l'ensemble du système agricole et agroalimentaire du Canada. Quelle distinction faites-vous entre le prochain cadre stratégique pour l'agriculture et la future politique alimentaire du gouvernement?

Vous pouvez tous répondre.

[Traduction]

M. Dave Carey: Comme j'ai pris part à ces consultations, j'imagine que c'est la question qui nous restait à aborder. On met de plus en plus l'accent sur l'environnement et la durabilité de l'environnement, ce à quoi nous sommes vraiment favorables, et aussi sur la confiance du public. Les seules préoccupations que nous avions concernaient le fait qu'il devrait y avoir des poches additionnelles de financement pour ces sujets si nous voulons étendre nos activités au-delà de celles prévues dans le cadre stratégique depuis toujours, qui concernent le fait d'aider les producteurs à croître, des questions concernant l'accès au marché et des choses comme cela.

Au cours des consultations, plutôt que d'aborder certaines des choses dont nous avons l'habitude de discuter, nous avons beaucoup parlé d'environnement, de durabilité et de la taxe sur le carbone. Tout cela est bien beau si c'est la décision. Nous sommes tous en faveur de la durabilité de l'environnement, mais cela va-t-il provenir de la poche de financement existante? Je pense que cette question n'a pas été abordée aussi clairement que dans d'autres moutures de Cultivons l'avenir. Si nous ajoutons de nouvelles choses, y aura-t-il un financement supplémentaire? Ce sont les questions que j'entends de la part de mes membres. C'est très axé sur l'environnement. Allons-nous continuer d'avoir les ressources pour les autres sujets d'intérêt principaux qui sont ajoutés de façon générale?

M. Tim Lambert: Je suppose que nous nous retrouvons dans un contexte légèrement différent. Je dirais que c'est dû à la gestion de l'offre, pour que nos producteurs soient en mesure d'obtenir une juste contrepartie de leur investissement en produisant de la nourriture. Cela nous a permis de nous pencher sur la durabilité de l'environnement. La confiance du public est une de nos plus grandes occasions de croissance.

Nous soutenons pleinement les préoccupations soulevées quant à l'autre côté de la médaille, mais ce que nous avons été capables de faire, c'est de l'accepter et d'investir là-dedans. Nous pensons que c'est une occasion formidable pour le Canada à l'échelle mondiale. J'ai eu l'occasion de parler de la confiance du public dans son ensemble dans des pays aussi éloignés que la Chine. J'ai été invité à prendre la parole l'année dernière. Ne vous méprenez pas: cette question ne concerne pas juste le Canada ou des pays d'Europe de l'Ouest prospères. Le concept de la confiance envers le système alimentaire est une des plus grandes questions en Chine, parce que — si l'on revient à la crise de la mélamine — les gens ne font pas confiance à leur approvisionnement alimentaire national, et c'est pourquoi nous en parlons.

Ce que je veux faire valoir, c'est que nous considérons la confiance du public, l'environnement et la durabilité comme une formidable occasion de faire croître nos exportations et d'approvisionner les Canadiens, en nous concentrant sur les marchés nationaux. C'est une occasion en or à notre avis. Nous ne voyons pas cela comme une menace.

• (1725)

Mme Sylvie Boucher: Monsieur Pelissero, avez-vous quelque chose à dire?

M. Roger Pelissero: Je n'ai aucun commentaire à ajouter. Je pense que vous avez essentiellement tout abordé.

Un avantage de faire partie d'une industrie assujettie à la gestion de l'offre, c'est que nous avons reçu une juste contrepartie, et nous soutenons pleinement les autres secteurs de l'agriculture qui n'ont pas le même avantage, en plus de partager leurs préoccupations.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Merci.

Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 45 secondes.

Mme Sylvie Boucher: D'accord.

Quel modèle durable le Canada devrait-il privilégier?

Dans le Guide alimentaire canadien, on essaie d'opposer certaines agricultures. Cela m'inquiète. On a tassé les produits laitiers au profit des plantes, mais ces deux familles peuvent coexister.

Comment faire un guide alimentaire sans mettre deux agricultures en opposition?

[Traduction]

M. Tim Lambert: Je pense que nous en avons parlé brièvement... et c'est de mettre l'accent sur les aliments riches en nutriments plutôt que de choisir les végétaux au détriment des animaux. Vous allez subir des pressions de la part de Mercy for Animals et de PETA. Bien sûr, ils ont un programme pour promouvoir la consommation de plantes plutôt que de protéines animales. Je pense que le fait de mettre l'accent sur la science ainsi que sur des aliments riches en nutriments, plutôt que sur le fait de savoir si c'est végétal ou animal, sera un outil puissant.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lambert.

[Français]

Merci, monsieur Lambert et madame Boucher.

C'est la fin de la période des questions.

Monsieur Berthold, vous avez quelque chose à ajouter?

M. Luc Berthold: Oui. Je vous remercie beaucoup de me donner quelques secondes.

Est-il possible de planifier une rencontre du Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de l'Agriculture et de l'agroalimentaire? Comme je suis un nouveau vice-président, j'aimerais avoir l'occasion de discuter avec vous au sein de ce sous-comité pour que vous puissiez m'informer sur votre façon de fonctionner.

Cette semaine, nous avons eu deux rencontres et nous avons fonctionné différemment par rapport à l'ordre des intervenants. Nous pourrions avoir une discussion en sous-comité à ce sujet.

Le président: Je n'y vois aucun problème. Si vous voulez qu'on planifie une réunion du Sous-comité, c'est possible.

M. Luc Berthold: Merci.

Le président: Nous vous confirmerons cela.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Comment allons-nous planifier une rencontre du Sous-comité? Est-ce le greffier qui va s'en occuper? Il y a un nouveau greffier. Je n'étais pas là mardi.

Le président: La dernière fois, il y avait le vice-président...

Mme Ruth Ellen Brosseau: Allons-nous recevoir une confirmation par courriel?

Le président: Oui, on va vous envoyer cela.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Cette réunion aura-t-elle lieu la semaine prochaine?

Le président: Oui, aussitôt qu'on le pourra.

Mme Ruth Ellen Brosseau: D'accord.

M. Francis Drouin: Monsieur le président, pour votre information, du temps de vos prédécesseurs, le Sous-comité ne fonctionnait pas et nous devions tenir une réunion de comité, mais si on veut tenir une réunion du Sous-comité, je n'ai pas d'objection.

M. Luc Berthold: Nous avons un nouveau greffier et je veux être au fait de ce qui se passe. Cela évitera que je pose les mêmes questions devant tout le monde. Nous pourrions faire cela en sous-comité, mais si vous voulez que nous continuions en comité, je n'ai pas d'objection.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Nous sommes trois membres à siéger au Sous-comité. C'est là que nous planifions nos activités futures et que nous discutons des motions déposées dans la journée ou des études qui seront nécessaires.

Je pense que cela vaut la peine que nous tenions une réunion. Dans le passé, il est arrivé que nous ayons pris des décisions sans avoir tenu compte de celles qui avaient été prises au Sous-comité. C'est important de travailler ensemble en vue de planifier nos travaux futurs.

Le président: Nous allons commencer par une réunion, puis nous verrons.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Nous aimons cela, les réunions et les consultations, n'est-ce pas?

Le président: Nous adorons cela.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>